

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Insertion professionnelle des migrants issus d'Afrique sub-saharienne en Belgique : analyse des différences selon la commune de résidence.

Auteur : Wilfried Louis Sobze

Promoteur : Bruno Schoumaker

Lecteur : Thierry Eggerickx

Année académique : 2023-2024

Master en sciences de la population et du développement à finalité
démographique

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S.W.I.', written over a horizontal line.

Remerciements

Je tiens d'abord à adresser un grand merci à Bruno Schoumaker, promoteur de ce mémoire, pour sa patience, sa disponibilité et pour m'avoir accompagné et conseillé au travers chacune des étapes de cette recherche.

Je remercie également l'ensemble de l'équipe enseignante du master en démographie, toujours prompts à soutenir les étudiants et à répondre à leurs questions.

Je remercie ensuite chaleureusement mes proches pour leur soutien multiformes et pour leur présence tout au long de cette formation : Papa, mes sœurs et leurs époux, Donald, Linda, Abel, Thito, Eliane... , merci à vous.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Label de la variable F6	38
Tableau 2 : Les variables indépendantes	39
Tableau 3 : variable pays d'obtention du diplôme le plus élevé	41
Tableau 4 : Statistiques descriptives de notre échantillon.....	48
Tableau 5 : Les résultats des modèles de régression multiniveaux.....	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition de la population née hors de Belgique en 2023 par nationalité d'origine.....	14
Figure 2 : Carte de l'Afrique subsaharienne	15
Figure 3 : Classification hiérarchisée	45
Figure 4 : Taux d'emploi selon le sexe.....	50
Figure 5 : Le taux d'emploi selon l'âge	51
Figure 6 : Le taux d'emploi selon le plus haut niveau d'étude	51
Figure 7 : Le taux d'emploi selon la catégorie d'immigration.....	52
Figure 8: Résidus du modèle 4	55

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES.....	5
Introduction.....	8
CHAPITRE 1 : CADRE DE L'ETUDE.....	10
I. Revue de la littérature.....	10
I.1 Cadre théorique.....	10
I.2 L'immigration en Belgique.....	11
I.3 L'émigration d'Afrique subsaharienne.....	14
I.4 L'immigration d'Afrique subsaharienne en Belgique.....	16
I.5 L'insertion professionnelle des migrants dans le pays d'accueil.....	18
I.6 Les facteurs influençant l'insertion professionnelle des migrants dans le pays d'accueil.....	20
II. Question, hypothèses, objectif de recherche.....	28
II.1. Question de recherche.....	28
II.2. Hypothèses de la recherche.....	29
II.3 Objectif de la recherche.....	30
II.4. Définitions des concepts clés.....	30
Conclusion.....	32
CHAPITRE 2 : DONNEES ET METHODES.....	33
I. LES DONNEES.....	33
I.1 L'enquête Postcolonial Migrants in Belgium (POMBE).....	33
I.2 La base de données "Population par origine, pays de naissance et groupe de nationalité d'origine, par commune".....	35
I.3 Population par situation socio-économique.....	36
I.4 La base de données "Population active occupée selon le lieu de résidence, le sexe et le secteur d'activité économique".....	37
I.5 La base de données "Densité de population par commune".....	37

II. LA METHODOLOGIE.....	37
II.1 Les variables	37
II.2. Les méthodes d’analyses envisageables	42
II.3 Les méthodes choisies	44
Conclusion	46
CHAPITRE 3 : RESULTATS.....	47
I. LES ANALYSES DESCRIPTIVES	47
II. LES ANALYSES EXPLICATIVES	52
CONCLUSION GENERALE ET DISCUSSION.....	56
BIBLIOGRAPHIE	58
ANNEXES	62

Introduction

Les migrations existent depuis toujours, les populations se sont, en tout temps et en tout lieu, toujours déplacées pour aller vers des meilleures conditions de vie. Selon l'Organisation Internationale des Migrations, en 2020, 281 millions de personnes à travers le monde sont des migrants internationaux dont la majorité réside dans les pays dits développés et l'Europe étant la première destination de ces migrants (87 millions, soit 30,9 % de la population migrante internationale)¹. Et cet état de chose tend à s'amplifier. L'actualité est marquée par la question migratoire dans la majorité des pays occidentaux tant les flux migratoires en direction de ces pays semblent s'intensifier. On peut citer à titre d'exemple l'arrivée de 11000 migrants en 48 heures sur l'île italienne de Lampedusa au mois de septembre 2023². De plus, les différents conflits actuels (Israélo-palestinien, Russo-ukrainien, Arménie-Azerbaïdjan...) pourraient continuer à alimenter ces flux.

La migration, et par extension l'accueil des migrants dans les pays occidentaux, est donc une thématique d'actualité. Cet accueil soulève la question de l'insertion de ces derniers au sein du pays d'immigration et selon Fenton « *le chômage, le sous-emploi et l'absence de compétences professionnelles commercialisables sont considérés comme des problèmes en soi et pour l'insertion sociale des immigrés* » (Fenton, 2007, p.312). L'obtention d'un emploi est par conséquent un facteur important d'intégration. Mais obtenir un emploi pour les personnes étrangères peut s'avérer compliqué dans de nombreuses régions européennes, et particulièrement en Belgique où selon l'European Migration Network (2018, p.9)³ « *si l'on compare la situation de la Belgique avec celle des autres pays membres de l'UE au cours de la période 2014-2016, il apparaît que le taux d'emploi des ressortissants des pays tiers en Belgique est parmi les plus faibles de l'UE, et l'écart entre le taux d'emploi des ressortissants de pays tiers et les citoyens nationaux est parmi les plus élevés.* ». Le même rapport pointe aussi des disparités régionales à l'intérieur de la Belgique dans l'accès au marché de l'emploi des étrangers « *Le taux d'emploi des ressortissants de pays tiers était également le plus élevé en Flandre (46%), suivi de Bruxelles (40,1%) et de la Wallonie (36,7%). En d'autres termes l'écart entre les taux d'emploi des ressortissants de pays tiers et des ressortissants belges était le plus*

¹ McAuliffe, M. et A. Triandafyllidou (éd.), 2021. Rapport *État de la migration dans le monde 2022*. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève.

²https://www.liberation.fr/international/a-bout-de-souffle-face-aux-arrivees-massives-de-migrants-lile-de-lampedusa-en-etat-durgence-20230915_2I5RKRCORRDF5LQ3L5HBPVB75A/

³Belgian Contact Point of the European Migration Network (2018). Labour market integration of third-country nationals in Belgium - EMN Report

important en Flandre (27,1 points de pourcentage), suivie de près par la Wallonie (27 points de pourcentage). L'écart entre les taux d'emploi est toutefois beaucoup plus faible à Bruxelles (19,5 points de pourcentage). » (European Migration Network, 2018, p.9)

Les différences observées dans les taux d'emploi des immigrés entre les trois régions de Belgique sont elles aussi présentes entre les communes au sein d'une même région ? Une commune wallonne peut-elle mieux intégrer des immigrés qu'une commune flamande malgré les écarts entre les deux régions ? En somme, la commune de résidence d'un immigré influence-t-elle son insertion professionnelle ?

Afin de répondre à ces interrogations nous allons structurer notre travail en trois chapitres. Le premier porte sur le cadre de l'étude avec pour objectif de délimiter le sujet de l'étude. Le deuxième chapitre aborde les données utilisées ainsi que la méthode d'analyse. Enfin, le dernier chapitre est axé sur les résultats de l'analyse et les discussions. Nos analyses seront faites à partir d'une enquête sur les migrants issus d'Afrique subsaharienne installés en Belgique.

CHAPITRE 1 : CADRE DE L'ETUDE

Ce premier chapitre vise à délimiter l'objet de notre étude. Pour ce faire, nous allons réaliser une revue de la littérature, formuler la question de recherche, définir les objectifs et les hypothèses, et clarifier les concepts clés.

I. Revue de la littérature

I.1 Cadre théorique

Notre recherche s'inscrit dans le cadre général des théories assimilationnistes en immigration. Ces théories sont la théorie classique de l'assimilation convergente développée par R. Park et E. Burgess (1921) de l'Ecole de Chicago et la théorie de l'assimilation segmentée développée par l'équipe de chercheurs autour de Alejandro Portes (1995) (Mirna Safi, 2006). Mirna SAFI en 2006 dans son article intitulé « Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation » fait une analyse de ces théories. Selon elle, la théorie classique de l'assimilation convergente a une vision individualiste de l'intégration du migrant, ce dernier est attiré par la culture du pays hôte et la culture d'origine est un frein à l'intégration. Avec le temps les migrants deviennent similaires à la population native. Tandis que pour la théorie de l'assimilation segmentée l'intégration dépend du groupe auquel appartient le migrant et est le produit d'une combinaison de facteurs individuels, collectifs et institutionnels. Pour les tenants de cette théorie, l'intégration des migrants n'est pas un processus uniforme par lequel passe tous les immigrés. L'intégration est multidimensionnelle (culturelle, sociale et économique) et qu'elle « se déploie en trois modèles multidirectionnels (Portes, 1995 ; Silberman, 2002) :

– *Une mobilité sociale ascendante caractérisée par une acculturation et une intégration économique dans les structures de la classe moyenne.(...)*

– *Une mobilité sociale descendante caractérisée par une acculturation et une intégration économique dans la structure de l' "underclass" ou des classes défavorisées. (...)*

– *Une intégration économique dans la classe moyenne avec une acculturation retardée et une préservation délibérée des valeurs de la communauté immigrée et de la solidarité communautaire. » (Mirna Safi, 2006, pp.7-8). Le modèle d'intégration que va emprunter les*

migrants va dépendre de facteurs individuels et contextuels. « *Les facteurs individuels les plus importants sont l'éducation, les aspirations, la maîtrise de la langue du pays d'accueil, le lieu de naissance, l'âge d'arrivée et la durée du séjour. Les facteurs contextuels sont le statut social et ethnique de la famille, le lieu de résidence, les caractéristiques socio-économiques de la communauté à laquelle appartient l'individu et l'attitude du pays d'accueil vis-à-vis de cette dernière.* » (Mirna Safi, 2006, p.9).

Ainsi, notre recherche se rapproche spécifiquement de la théorie de l'assimilation segmentée ; car nous nous interrogeons spécifiquement sur l'influence du lieu de résidence, représenté par la commune de résidence dans notre étude, dans l'intégration des migrants en nous intéressant particulièrement sur la dimension économique. Par conséquent nous stipulons que les migrants ne suivront pas le même processus d'intégration dans la société d'accueil et que celui-ci dépendra de la commune de résidence. Ainsi, pour nous, c'est l'association des facteurs individuelles et contextuelles qui détermineront l'insertion ou non du migrant.

I.2 L'immigration en Belgique

Au début du 20^e siècle la Belgique est davantage un pays d'émigration que d'immigration avec des départs vers la France et l'Amérique du Nord principalement pour des raisons économiques. Les étrangers présents en Belgique durant cette période d'avant première guerre mondiale sont à 85% issus des pays frontaliers que sont la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg. Ces derniers résidaient surtout dans les grandes villes et dans les zones frontalières (Morelli A., 2004). Il s'agissait d'une immigration spontanée composée essentiellement d'hommes d'affaires, d'industriels, d'artistes et de banquiers (Rea A., Martiniello M., 2012)

Pendant la période de l'entre deux guerre, l'immigration en Belgique s'est intensifiée. Initialement en provenance des pays limitrophes, en particulier de la France, l'immigration durant cette période a ensuite concerné des pays de l'est (Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) et l'Italie (Morelli A., 2004). Il s'agissait pour la plupart d'ouvriers peu qualifiés qui répondaient à l'appel des entreprises belges, principalement dans le secteur charbonnier, qui manquaient de main d'œuvre après la première guerre mondiale. Ainsi, entre 1920 et 1930, 170 000 étrangers émigreront vers la Belgique (Rea A., Martiniello M., 2012). Mais dans les années 1930 la donne change ; « *Avec la crise économique et l'accroissement du chômage des années trente, l'appel aux travailleurs immigrés n'est plus d'actualité. En 1933, la Belgique prend des mesures sévères afin de limiter l'afflux de travailleurs étrangers et initie sa politique*

migratoire en instaurant une première réglementation sur la main-d'œuvre étrangère. Dorénavant, les étrangers qui désirent travailler légalement en Belgique doivent obtenir un visa d'entrée sur le territoire auprès du consulat belge de leur pays d'origine. Cette autorisation ne peut être obtenue que sur présentation d'un contrat de travail. » (Rea A., Martiniello M., 2012, p.10).

Après la seconde guerre mondiale, la Belgique doit se reconstruire et pour ce faire elle a besoin d'énergie en quantité suffisante pour alimenter les industries. La source d'énergie principale en ce moment étant le charbon, il fallait donc recruter de nouveaux ouvriers dans le secteur du charbonnage d'autant plus que leur nombre avait chuté de 136 530 en 1940 à 87 566 après la guerre. Le gouvernement belge est donc contraint de revenir sur sa politique migratoire des années 1930 pour recruter des travailleurs (Rea A., Martiniello M., 2012). La fermeture des frontières avec l'Europe de l'Est pousse le gouvernement belge à se tourner vers l'Italie (Morelli A., 2004). « *Ainsi, en juin 1946, les contacts noués avec les autorités italiennes aboutissent à la signature d'un protocole entre la Belgique et l'Italie. Cet accord prévoit l'envoi de 50 000 travailleurs italiens dans les mines belges* » (Rea A., Martiniello M., 2012, p.13). Jusqu'en 1958 les Italiens représenteront, en moyenne sur cette période, près de la moitié du flux migratoire en direction de la Belgique (Morelli A., 2004).

Dès la fin des années 50, le nombre d'italiens à immigrer en Belgique va commencer à décroître à cause de la catastrophe de Marcinelle du 8 août 1956, qui cause la mort de 136 mineurs italiens (Rea A., Martiniello M., 2012). Cette période coïncide avec un marché du travail tendu dans l'ensemble de l'Europe, ce qui va pousser les entreprises belges à aller recruter plus loin leur frontière (Espagne, Grèce, Turquie, Maroc...) (Morelli A., 2004).

Au cours des années 1960, l'immigration marocaine devient la plus significative et les secteurs recrutant de la main d'œuvre étrangère se diversifient. En plus des mines les étrangers se retrouvent désormais aussi dans l'industrie chimique et métallurgique. Ainsi, les migrants se sont installés dans des régions autres que les zones minières, telles que Gand et Anvers (Kagné B., 1998). De même, l'immigration ne vise plus seulement à combler le déficit en main-d'œuvre, mais cherche désormais à stabiliser les immigrés et leurs familles afin de permettre « *la reproduction de la force de travail et faire face au vieillissement de la population en Wallonie* » (Kagné B., 1998, p.100).

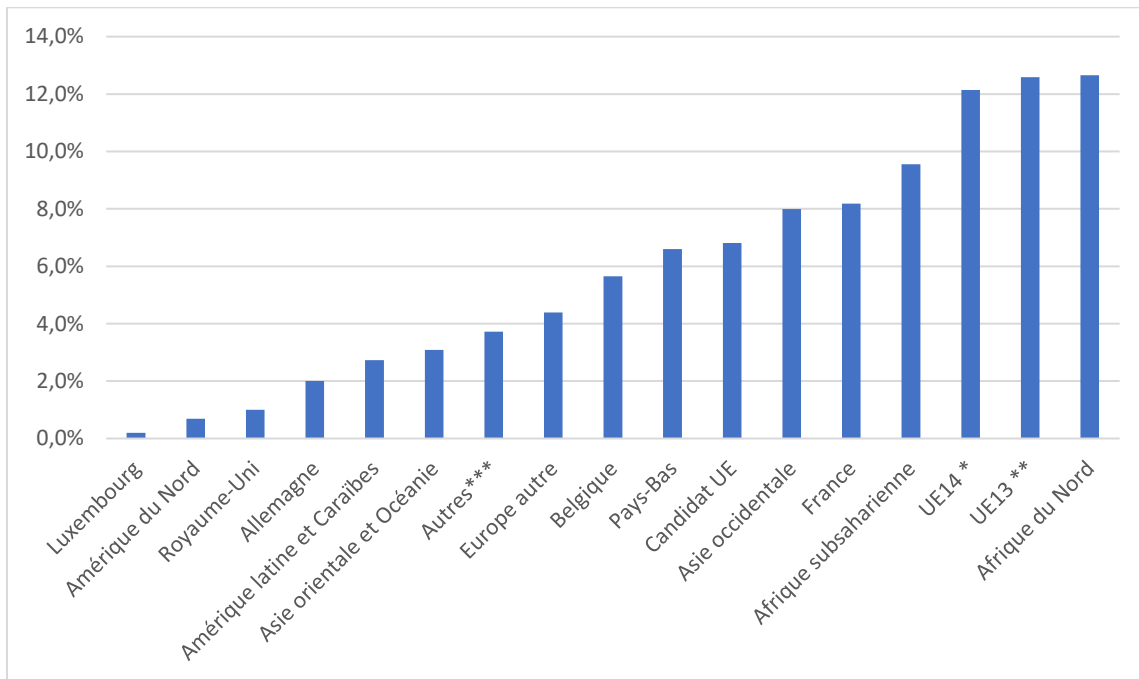
Face à la récession économique de la fin des années 60, la Belgique durcit sa politique migratoire en restreignant l'accès des étrangers au marché du travail. Trois mesures principales

sont mises en place en 1969 : refus de nouveaux permis de travail et de régularisations, limitation de l'emploi aux secteurs autorisés et l'expulsion des chômeurs étrangers. Cette dernière mesure est finalement retirée suite à l'opposition des syndicats. La confusion autour de la politique migratoire et la persistance du chômage entraînent un durcissement supplémentaire en 1974, avec l'arrêt officiel de l'immigration de travail et le renforcement des sanctions contre les employeurs. Seuls les migrants possédant des qualifications rares sont désormais autorisés à entrer sur le territoire. En parallèle, une politique de régularisation des étrangers en situation irrégulière est mise en place, permettant à 9 000 personnes de se voir délivrer un titre de séjour en 1975. Ces mesures restrictives marquent la fin d'une période d'immigration de travail intense en Belgique et illustrent les changements de priorités du pays face aux défis économiques (Rea A., Martiniello M., 2012). Pendant cette période, on observe notamment une augmentation des flux en provenance du Maroc, principalement en raison du regroupement familial, ainsi qu'une progression de l'immigration en provenance de la République Démocratique du Congo (Morelli A., 2004).

À partir des années 90, on observe une diversification des nationalités qui arrivent en Belgique. Le regroupement familial constitue toujours une source principale des arrivées mais on remarque aussi l'augmentation des demandes d'asile et de l'immigration irrégulière. L'élargissement de l'Union Européenne permet l'entrée sur le marché de l'emploi belge des ressortissants des nouveaux pays membre, en particulier les polonais. Les différentes crises politiques et les catastrophes naturelles ont fait venir en Belgique des populations asiatiques et africaines car ce pays est un pays riche et démocratique (Rea A., Martiniello M., 2012).

Toutes ces vagues migratoires ont façonné la composition actuelle de la population résidant en Belgique. Au 1er janvier 2023, on comptait 2 213 380 personnes nées à l'étranger. Parmi elles, 24 % proviennent de l'Union Européenne (27, à l'exclusion de la Belgique et de ses pays voisins), 17 % des pays frontaliers (France, Allemagne, Pays-Bas et Luxembourg), et 12 % d'Afrique du Nord, comme le montre la figure 1.

Figure 1 : Répartition de la population née hors de Belgique en 2023 par nationalité d'origine



Source : Statbel, 2023, construction propre.

I.3 L'émigration d'Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne regroupe l'ensemble des pays situés au sud du désert du Sahara. Il s'agit de 51 pays qui regroupaient 1,1 milliard d'habitant en 2020 (Dominique Tabutin et Bruno Schoumaker, 2020). La carte ci-dessous présente les différents pays situés en Afrique subsaharienne, ainsi que les découpages régionaux.

L'Afrique subsaharienne se distingue par une démographie dynamique, avec une croissance de la population de 2,7 % par an, nettement supérieure à celle du reste du monde. Cette croissance s'accompagne d'une fécondité élevée, avec une moyenne de 4,7 enfants par femme, et d'une mortalité encore significative, avec une espérance de vie de 61 ans. Malgré certains progrès économiques, la région reste la plus défavorisée au monde. Le revenu moyen par habitant, bien qu'ayant doublé depuis 2000, demeure inférieur à celui des autres régions et

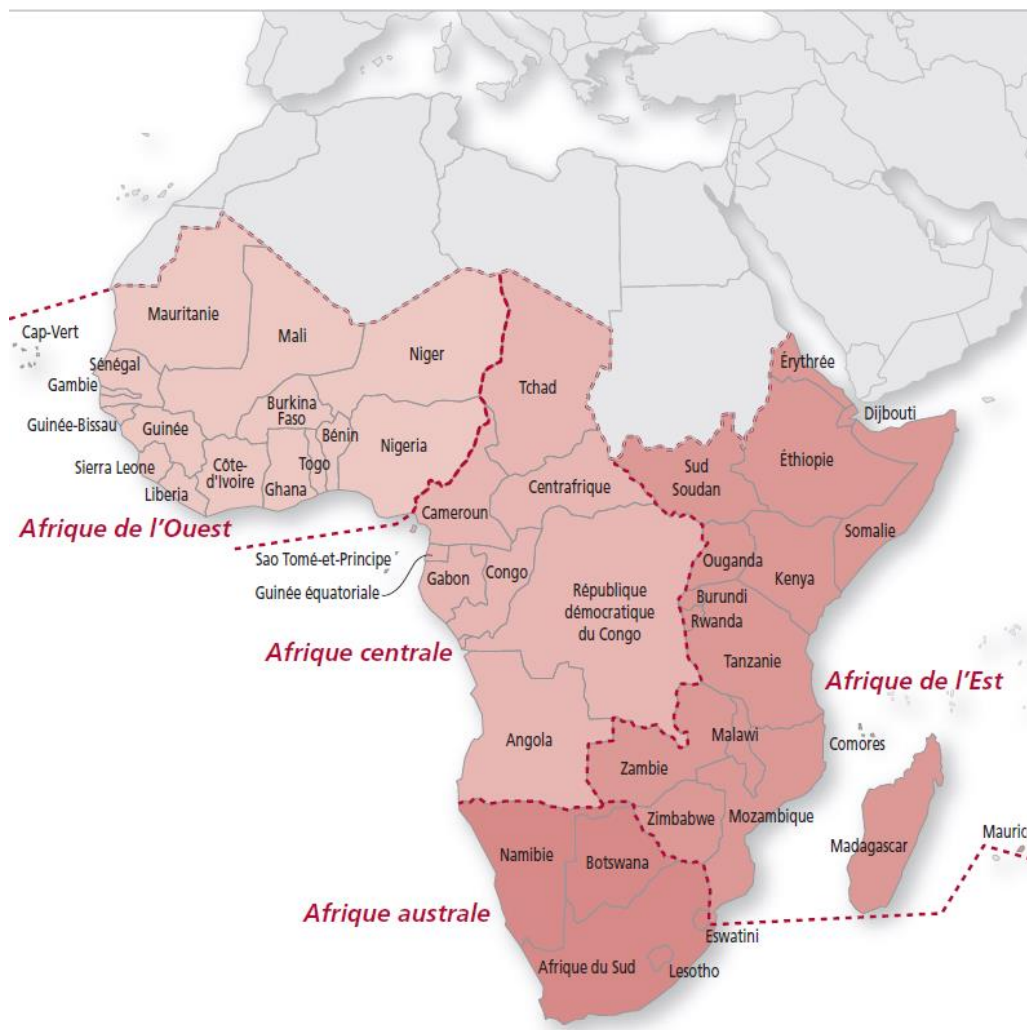
⁴ * UE14 (excl. Belgique et pays voisin): Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Suède.

** UE13 (adhésion après 2004): Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie et République Tchèque.

*** Cette catégorie consiste en : (1) personnes dont la nationalité d'origine est inconnue (p.ex. apatride, indéfini, inconnu, ...) et (2) personnes dont la nationalité d'origine est l'ex-Yougoslavie car c'est impossible pour eux de leur attribuer un seul et même groupe de nationalité.

les écarts se creusent. Le développement humain (IDH) progresse, mais l'Afrique subsaharienne concentre 36 pays à faible développement humain sur 44. La pauvreté reste un défi majeur, avec une grande pauvreté (moins de 1,90\$/jour) encore présente chez une grande partie de la population. L'analphabétisme des adultes recule, mais moins vite qu'ailleurs. L'éducation et le niveau de vie, facteurs déterminants des comportements démographiques, constituent des enjeux cruciaux pour le développement humain et les dynamiques démographiques de la région. Des conflits, des crises sanitaires et des dégradations environnementales fragilisent les systèmes locaux et entravent le progrès. La situation de l'Afrique subsaharienne est contrastée, avec des progrès hétérogènes selon les pays et des inégalités persistantes. Des efforts importants sont nécessaires pour relever les défis démographiques, économiques et sociaux de la région (Dominique Tabutin et Bruno Schoumaker, 2020).

Figure 2 : Carte de l'Afrique subsaharienne



Source : Dominique Tabutin et Bruno Schoumaker, 2020.

Mesurer l'émigration dans ces pays n'est pas une tâche facile, d'ailleurs elle ne l'est dans aucun pays. En effet, les pays, surtout développés, ont des dispositifs pour mesurer la population qui entre sur leur territoire mais très peu de systèmes fiables pour mesurer celle qui sort (Beauchemin et al, 2013). Les mesures de l'émigration subsaharienne sont par conséquent effectuées à partir des bases de données sur l'immigration dans les pays développés répartie par pays d'origine, compilées par des organisations internationales (OCDE, FMI...) et par des enquêtes (MAFE, REMUAO...).

L'émigration d'Afrique subsaharienne est un phénomène complexe et multidimensionnel. La région est vaste et multiculturelle, les motivations et les contextes des migrants diffèrent d'un pays à l'autre (Beauchemin et al, 2013). Mais en moyenne les chiffres montrent que « comparée aux autres régions, l'Afrique subsaharienne émigre peu, en raison même de sa pauvreté ; 2/ lorsqu'elle émigre, c'est à 70 % dans un autre pays subsaharien et à 15 % seulement en Europe, le reste se répartissant entre les pays du Golfe et l'Amérique du Nord » (Héran, 2018, p.1). Ainsi, les subsahariens sont minoritaires dans les flux migratoires en direction de l'Europe et de l'OCDE de manière générale (en 2000 ils représentaient seulement 3,8% des immigrés des pays de l'OCDE) (Lessault et Beauchemin, 2009). Et ces migrants présents dans l'OCDE sont pour la plupart instruit (Beauchemin et al, 2013) et détenteur du capital humain car pour émigrer au loin il faut en avoir les moyens (Héran, 2018). Ces africains qui migrent en dehors de leur continent vont en premier lieu en Europe. En 2000, environ 55% des migrants subsahariens vivant hors d'Afrique se trouvaient en Europe. L'Amérique du Nord en accueillait 18% et l'ensemble de l'Asie 20% (Schoumaker et Schoonvaere, 2012).

« les facteurs des migrations subsahariennes, outre les troubles politiques, sont les mêmes que dans le reste du monde : écart des revenus, proximité linguistique, coût du transport, niveau d'éducation, ancienne relation coloniale ayant frayé des liens, importance de la diaspora déjà installée, etc » (Héran, 2018, p.2).

I.4 L'immigration d'Afrique subsaharienne en Belgique

Les premières migrations d'Afrique subsaharienne en direction de la Belgique commencent dans les décennies 1960 et 1970. Contrairement aux migrations turques, marocaines ou italiennes qui étaient contingentées et initiées par des accords bilatéraux entre la Belgique et ces pays, la migration subsaharienne est individuelle. Ces primo arrivants sont presque exclusivement des étudiants originaires de la République Démocratique du Congo, du

Rwanda et du Burundi, les Congolais étant numériquement majoritaires. Il n'est pas surprenant que ces pays soient les plus représentés parmi les migrants car il s'agit de pays avec lesquelles la Belgique a un lien colonial. Ces migrations avaient un caractère temporaire, il s'agissait de se former pour rentrer au pays afin de remplacer les colons dans l'administration du pays nouvellement indépendant (Kagné et Martiniello, 2001).

À partir des années 1990, on constate une diversification des origines des migrations subsahariennes. Des ressortissant d'Etat n'ayant aucun lien colonial avec la Belgique commence à immigrer dans le pays, il s'agit notamment des camerounais, des ghanéens ou des guinéens. De plus il ne s'agit plus presque exclusivement d'étudiant, les demandes d'asile commencent à avoir un poids important parmi les motifs de la migration. Les crises politiques liées à la démocratisation des Etats africains durant ces années 1990 ne sont pas étrangers à ce phénomène (Kagné et Martiniello, 2001). « *Les demandeurs d'asile proviennent essentiellement de l'ex-Zaïre (actuelle République démocratique du Congo), du Ghana et du Nigeria. En effet, il n'y a guère d'autres moyens pour émigrer vers l'Europe tant les politiques d'immigration sont restrictives.* » (Kagné et Martiniello, 2001, p.12). Ces restrictions dans les migrations vers l'Europe ont participé à changer le caractère temporaire de l'installation des subsahariens en Belgique. Le risque de ne pas pouvoir revenir en Belgique en cas de retour dans le pays d'origine les pousse à s'installer plus durablement (Schoumaker et Schoonvaere, 2012).

En 2012, Schoumaker et Schoonvaere, publient un article où ils analysent le stock de migrant subsaharien présent en Belgique, il en ressort que :

- L'immigration subsaharienne en Belgique est en hausse depuis les années 1990 ;
- En 2006, les principaux pays d'origine sont la République Démocratique du Congo (qui compte pour 40% du total), le Rwanda, le Burundi, le Cameroun, Ghana, Nigéria et Maurice ;
- Malgré des fortes disparités entre les différentes nationalités, en moyenne, cette population est relativement instruite. En 2001, 40% d'entre eux avait un niveau d'étude supérieur ;
- La répartition des migrants subsahariens en Belgique est marquée par une différence linguistique : les francophones se concentrent à Bruxelles et en Wallonie (75%), tandis que les anglophones vivent majoritairement en Flandre (2/3) ;
- Les motifs d'immigration des migrants subsahariens en Belgique sont divers et complexes et diffère grandement d'un pays à l'autre. On peut essayer de les appréhender

à partir des statistiques sur la délivrance des premiers titres de séjour. Ainsi, à partir de ces données pour la période 2008-2010, globalement le regroupement familial est le motif principal (37,5% des premiers titres de séjour), suivi par la protection internationale (26,6%) et la poursuite d'études (14,6%).

- En 2010, on comptait environ 130 000 migrants subsahariens en Belgique qui représentaient 1% de population totale de la Belgique et 10% de l'ensemble des migrants. (Schoumaker et Schoonvaere, 2012)

Les chiffres officiels de 2023 rendus publics par Statbel dénombrent 211 484 migrants subsahariens (sans compter les migrants illégaux et les demandeurs d'asile) en Belgique, il s'agit des personnes nées hors de la Belgique et ayant des origines subsahariennes. Ces derniers représentent 1,8% de la population totale du pays et 10% de l'ensemble de la population migrante (Statbel, 2023⁵).

1.5 L'insertion professionnelle des migrants dans le pays d'accueil

Plusieurs auteurs ont élaboré des théories sur l'insertion professionnelle. Bien que ces théories ne se concentrent pas exclusivement sur l'insertion des populations immigrées, elles fournissent des éclairages précieux sur les mécanismes généraux de l'insertion professionnelle, y compris pour les migrants.

Tout d'abord, la théorie du capital humain attribue les différences dans l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi aux qualifications et aux connaissances des individus, souvent évaluées à travers leurs diplômes. Selon cette théorie, c'est la capacité productive des personnes qui détermine leur valeur sur le marché du travail et, par conséquent, leur insertion professionnelle (Vause, 2011 ; Phongi Kingiela, 2014). Cette approche explique les variations sur le marché de l'emploi par les caractéristiques individuelles des personnes, sans prendre en compte les contraintes réglementaires qui pourraient entraver l'insertion de certains groupes.

La deuxième théorie est celle du filtre. Cette dernière s'interroge sur le rôle de la formation comme outil de tri des individus, permettant aux plus aptes d'accéder aux emplois requérant ces compétences. L'insertion professionnelle, dépend davantage des besoins des entreprises que des compétences individuelles des demandeurs d'emploi. Le diplôme devient ainsi un outil de sélection crucial, permettant aux candidats de signaler de manière crédible leurs compétences inobservables aux entreprises (Phongi Kingiela, 2014). Dans cette

⁵<https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/bevolking/5.13%20Herkomst/Origine%20par%20groupe%20de%20nationalit%C3%A9s%20d%C3%A9tail%20par%20province.xlsx>

perspective, on peut déduire qu'afin de s'insérer professionnellement il faudrait en premier lieu que les entreprises proposent des emplois à pourvoir et que les compétences des demandeurs correspondent aux besoins de ces dernières.

La théorie de la recherche d'emploi, quant à elle, se distingue des théories du capital humain et du filtre en adoptant une approche plus holistique qui considère à la fois l'offre et la demande de travail. Elle s'intéresse au processus de recherche d'emploi et à l'équilibre entre les aspirations des demandeurs et les besoins des employeurs. Le salaire d'équilibre joue un rôle central dans cette théorie, représentant le minimum acceptable par le demandeur d'emploi pour accepter un travail. Ce salaire est influencé par le système d'allocations de chômage, qui peut avoir un effet désincitatif à la recherche d'emploi pour les bénéficiaires. Pour les immigrants, l'accès à l'emploi est souvent complexe et influencé par des facteurs supplémentaires. L'absence d'éligibilité aux allocations de chômage peut les pousser à accepter des emplois peu qualifiés ou mal rémunérés, priorisant la survie sur la qualité du travail (Phongi Kingiela, 2014). En résumé, la théorie de la recherche d'emploi met en évidence l'importance de l'équilibre entre les aspirations des immigrants et les opportunités offertes par le marché du travail. Le contexte socio-économique, le système d'allocations de chômage et les caractéristiques individuelles des migrants jouent tous un rôle crucial dans leur insertion professionnelle.

La dernière théorie que nous présenterons est celle du dualisme du marché du travail. Elle postule une division entre un segment primaire stable et un segment secondaire précaire. Si certains contestent sa pertinence absolue, arguant que le modèle d'une segmentation totale ne correspond plus à la réalité depuis les années 1980, des études empiriques démontrent la persistance d'un dualisme, ou plus généralement d'une polarisation de la main-d'œuvre. Cette polarisation se manifeste selon plusieurs critères : le niveau d'éducation, le sexe, l'âge et la position dans le ménage. Le premier segment regroupe les travailleurs qualifiés, majoritairement des hommes d'un certain âge, tandis que le second segment concentre les femmes, les jeunes et les minorités ethniques, souvent dans des emplois moins qualifiants. D'autres auteurs évoquent une "stratification ethnique" du marché du travail, marquée par une concentration de certaines nationalités dans des secteurs d'activité spécifiques et des inégalités de risque de chômage selon les catégories d'individus (Vause, 2011). De cette théorie, on peut comprendre que les migrants, étant généralement des minorités ethniques, pourraient être confinés dans des emplois peu qualifiés à cause d'une segmentation du marché de l'emploi.

Sur le plan empirique, les études menées dans plusieurs pays développés montrent que l'accès des migrants à un emploi est plus laborieux comparé aux nationaux. La situation est encore plus préoccupante pour les immigrés issus d'Afrique subsaharienne et d'Asie du sud qui s'intègrent moins rapidement dans les pays occidentaux (Europe, Etats Unis et Canada) que les migrants issu d'autres pays. Ceci pourrait être dû à des discriminations subies par ces derniers sur le marché de l'emploi (Rakotonarivo et Phongi, 2014). Dans le cas particulier de la Belgique, l'insertion professionnelle des migrants nés hors de l'union européenne est l'une des plus mauvaise en Europe comme déjà mentionné. En 2010, le taux d'emploi parmi la population active (population âgée entre 15-64 ans) des ressortissants des pays hors de l'union européenne était de 46% alors que ce même taux était supérieur à 60% pour les personnes nées dans l'Union européenne. Cette différence est due aux discriminations, à la non-reconnaissance du diplôme et aux restrictions sur l'accès à certains emplois (Bruno et al., s. d., 2013).

Concernant l'insertion professionnelle des migrants d'origine subsaharienne en Belgique, des études sur les Congolais (de la République Démocratique du Congo) révèlent qu'ils rencontrent des difficultés significatives sur le marché du travail, malgré un niveau élevé d'éducation pour la majorité d'entre eux. Le manque de qualification n'explique donc pas ces difficultés d'intégration professionnelle. Un autre aspect notable de ces études est que les Congolais sont fréquemment confrontés à la déqualification professionnelle, c'est-à-dire qu'ils occupent des postes inférieurs à leur niveau d'études ou de qualification. Ces caractéristiques sont également observées dans d'autres communautés d'Afrique noire installées en Belgique (Bruno et al., s.d., 2013).

1.6 Les facteurs influençant l'insertion professionnelle des migrants dans le pays d'accueil

1.6.1 Au niveau micro (individuel)

La littérature scientifique sur la migration est très fournie car les thèmes abordés sont aussi très nombreux (migration et développement, migration de retour, trajectoire migratoire, assimilation des migrants...). S'agissant de notre thème, l'insertion professionnelle des migrants, les études menées sur le sujet évoquent en premier lieu les caractéristiques individuelles des migrants pour expliquer l'insertion dans la société d'accueil. Il s'agit : « *des caractéristiques sociodémographiques (l'âge, le sexe, la catégorie d'immigration, l'état matrimonial), ethnoculturelles (le groupe de minorités visibles), de celles relatives au capital humain (le niveau de scolarité et le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé, l'expérience de travail antérieure, la connaissance orale des langues officielles, les études ou formations*

suivies depuis l'admission) » (Bélanger et al. 2010, p.26). Par exemple, **Altay Manço et Danièle Crutzen** (2003), analysent la connaissance de langue du pays d'accueil dans l'insertion des migrants. Ils montrent que la connaissance de cette dernière est primordiale pour l'apprentissage et donc indispensable pour l'insertion professionnelle des migrants.

De même, **Paola Guillén Crespo (2021)** dans son analyse des barrières à l'insertion professionnelle des femmes immigrées dans la ville de Huy en Belgique, regroupe les réponses de ces femmes à la question « Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas travailler (dans votre profession) ? » en trois catégories. La première catégorie concerne la sphère personnelle et familiale qui rassemble les femmes qui ne sont pas enclin à chercher du travail car elle ne maîtrise pas encore la langue du pays d'accueil ou à cause des charges familiales (tâches ménagères et s'occuper des enfants). La deuxième catégorie s'intéresse à la sphère socioculturelle, ici les barrières sont d'ordre religieuse ou liées à la non-reconnaissance des compétences acquises dans le pays d'origine. Enfin la dernière catégorie s'occupe de la sphère institutionnelle qui regroupe les barrières liées à la réglementation et à la santé du marché de l'emploi. Ainsi les migrantes interrogées dans le cadre de cet article identifient aussi en premier lieu les aptitudes personnelles comme les premiers facteurs influençant leur insertion. Le contexte apparaît donc comme secondaire.

L'enquête migration entre l'Afrique et l'Europe (MAFE), effectuée entre juillet 2009 et février 2010 a collecté des données biographiques sur un échantillon de 279 congolais (RDC) installés en Belgique et ayant au moins 25 ans au moment de l'enquête. Cet échantillon réalisé par la méthode des quotas se voulait le plus représentatif possible de la population d'origine congolaise résidant en Belgique. Les données récoltées retracent la vie des enquêtés sur divers sujets (activité, migration...) année après année de manière rétrospective (Vause, 2011). À partir de ces données, **Rakotonarivo et Phongi (2014)** mettent en évidence un élément supplémentaire qui influence l'insertion professionnelle des migrants congolais : la naturalisation. Ainsi, l'acquisition de la nationalité belge favoriserait l'obtention d'un emploi sûrement du fait que ces derniers soit désormais éligible aux emplois réservés aux belges ou aux européens notamment dans la fonction publique (Rakotonarivo et Phongi, 2014). Ces données rétrospectives ont aussi mis en lumière la durée de séjour sur le territoire belge comme un facteur de l'insertion professionnelle des migrants congolais. Globalement, le statut d'occupation des migrants évolue positivement avec le temps (Bruno et al., s. d., 2013).

Dans une approche similaire, **Bélangier et al. (2010)** utilisent des méthodes d'analyse biographique pour interroger le calendrier d'accès au premier emploi chez les immigrants et cherche à identifier ce qui favorise la vitesse d'accès à ce premier emploi après l'arrivée au Canada. Pour ce faire, les auteurs utilisent l'Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada (ELIC) réalisée par Statistique Canada en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada. L'objectif de cette enquête est de fournir de l'information sur le processus par lequel les nouveaux immigrants s'adaptent à la société canadienne et sur les facteurs qui facilitent cette adaptation ou qui la freinent. L'échantillon (5 962 répondants longitudinaux ont été retenus pour cette étude) a été interviewé à trois moments différents, soit six mois, deux ans et quatre ans après leur arrivée au Canada. Des méthodes d'analyse biographique ont été utilisés: les courbes de survie de Kaplan-Meier et le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels (Cox, 1972). Les variables indépendantes de l'analyse sont : l'âge, le sexe, la catégorie d'immigration, l'état matrimonial, le groupe de minorités visibles, le niveau de scolarité, le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé, l'expérience de travail antérieure, la connaissance orale des langues officielles, les études ou formations suivies depuis l'admission, le fait d'avoir vécu au Canada avant d'être reçu comme immigrant et la présence des parents et amis dans la même ville au Canada. La région de résidence ou ses caractéristiques n'interviennent pas dans le modèle mais les analyses sont faites en comparant les résultats pour les 3 provinces choisies pour l'étude (le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique). « *Les analyses sont de ce fait menées pour chacune des trois provinces prises séparément, ce qui permet indirectement de prendre en compte les différents contextes provinciaux (en matière de politique d'intégration des immigrants et des conditions économiques spécifiques qui prévalaient dans chaque province au cours de la période étudiée)* » (Bélangier et al. 2010, p.7). Les résultats de l'étude montrent que les immigrants au Québec rencontrent plus de difficultés à trouver un premier emploi que ceux des provinces de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique. Cela est dû en partie à la composition différente des populations immigrantes, avec une plus grande proportion de réfugiés et de personnes moins diplômées au Québec. En effet, les caractéristiques individuelles participent pour beaucoup à la vitesse d'obtention du premier emploi :

- La catégorie de migrants : les migrants pour raison économique ont plus de chance de trouver un premier emploi comparés aux immigrants pour raison familiale et les réfugiés ;

- L'âge : Par rapport aux immigrants âgés de 45 à 64 ans, ceux âgés de 25 à 29 ans ont environ 2 fois plus de chance de trouver un emploi ;
- Le lieu d'obtention du diplôme joue également un rôle important, avec les diplômés des pays développés ayant plus de chances de trouver un emploi ;
- L'expérience de travail antérieure à l'immigration : elle est fortement et significativement associée avec la probabilité de se trouver un emploi rapidement (Bélangier et al. 2010).

1.6.2 Au niveau macro (contexte)

Barbara Herman et Andrea Rea (2017) étudient les carrières d'insertion professionnelle des réfugiés sur le marché du travail en Belgique. À partir des données du Registre National et de la banque carrefour de la sécurité sociale, ils ont suivi de manière longitudinale l'évolution sur le marché de l'emploi des demandeurs d'asile de 2001 à 2010. Les variables utilisées sont pratiquement identiques à celle de l'étude de Bélangier et al à l'exception que celle-ci intègre une variable de contexte. Mais cette « *variable contextuelle est mesurée uniquement par la Région (Flandre, Wallonie, Bruxelles) de la première inscription dans une administration communale en Belgique. Les bases de données utilisées ne proposent pas d'autres variables contextuelles. Dans un État fédéral comme la Belgique, les trois Régions recouvrent au moins deux dimensions ayant un impact sur l'intégration sur le marché du travail : la situation économique et les politiques publiques destinées aux étrangers. Dans notre analyse, nous ne pouvons pas évaluer l'impact distinct des deux composantes de cette variable contextuelle sur les carrières des réfugiés.* » (Barbara Herman et Andrea Rea 2017, p.116).

Plusieurs études menées en Suède ont approfondi l'évaluation de l'influence du contexte sur l'insertion professionnelle des migrants. Ces recherches ont révélé des différences significatives dans l'accès à l'emploi des immigrants entre les grandes villes du pays, notamment Stockholm, Göteborg et Malmö. Les migrants avec un niveau d'éducation bas trouvaient plus aisément un emploi dans la ville de Stockholm que dans les villes alentours ceci du fait de la forte demande en emploi peu qualifié dans cette ville, emplois dans lesquelles les migrants s'intègrent le plus rapidement. À contrario, les migrants avec un niveau d'éducation élevé trouvent plus rapidement un emploi en dehors de la ville de Stockholm (Bevelander & Lundh, 2007 ; Vogiazides & Mondani, 2020). Une autre étude sur l'insertion professionnelle des ressortissants de Bosnie-Herzégovine en Suède a montré une corrélation entre la structure du

marché du travail régional et la vitesse d'intégration des migrants (Bevelander & Lundh, 2007). « Par exemple, dans une région (Gnosjö-Gislaved), 62 % de la population masculine de Bosnie-Herzégovine avaient un emploi, contre seulement 27 % pour l'ensemble de la Suède. Pour les femmes, ces proportions étaient pratiquement les mêmes. Par rapport aux autres régions et à l'ensemble du pays, le taux d'emploi était plus élevé et une très grande partie des personnes employées travaillaient dans l'industrie manufacturière. » (Bevelander & Lundh, 2007, p.8). Les taux d'emploi élevés des bosniens dans certaines villes et dans le secteur industriel peuvent suggérer une intégration plus aisée des migrants dans les villes où dominent certaines activités économiques. Cette hypothèse, ainsi que d'autres ont été testé par **Bevelander et Lundh (2007)** dans un article dont L'objectif principal est d'analyser l'importance des conditions du marché du travail local sur la probabilité d'obtenir un emploi pour les réfugiés en Suède. À partir des données du registre national suédois de l'année 2003, et en utilisant la régression logistique comme méthode d'analyse, les auteurs ont examiné l'influence du contexte local sur la probabilité d'obtenir un emploi. Les variables explicatives contextuelles sont regroupées en trois catégories :

- 4 variables sur le type de municipalité dont l'objectif est de capturer les effets de la commune qui ne sont pas liés à l'économie ou au marché du travail. Il s'agit de la densité de population et la taille de la commune. Les auteurs stipulent que ces deux variables pourraient expliquer les différences en terme d'emploi. « La variable "contribution de la municipalité" comprend tous les coûts et les contributions de l'État à la municipalité. La variable "niveau d'imposition est un pourcentage. L'ensemble de ces variables vise à refléter la stabilité économique de la municipalité. » (Bevelander & Lundh, 2007, p.12) ;
- 3 variables qui représentent le marché du travail : le taux de chômage qui est la proportion de la population active (hommes et femmes de 20 à 64 ans) qui est au chômage ou participe à des programmes d'insertion professionnelle. Un faible taux de chômage est censé refléter une situation économique favorable et une demande plus forte de main-d'œuvre. Le Taux d'emploi qui est la Proportion de la population totale âgée de 25 à 60 ans qui est employée. Un taux d'emploi élevé indique un marché du travail dynamique à long terme, dépendant de la structure de l'économie locale, de la formation et des qualifications de la population, et du taux de retraite anticipée. Un taux d'emploi élevé est associé à de meilleures chances d'obtenir un emploi pour les réfugiés. La taille du marché du travail local Taille (en nombre de personnes employées) du

marché du travail dont fait partie la municipalité du réfugié (logarithme utilisé pour tenir compte des variations importantes). L'hypothèse est qu'un marché du travail plus important offre plus d'opportunités d'emploi grâce à une diversification des postes et un taux de rotation plus élevé.

- 3 variables économiques : la taille relative du secteur public qui est la proportion d'employés dans le secteur public. La taille relative du secteur manufacturier et celle du secteur privé qui sont respectivement la proportion d'employés dans le secteur manufacturier et dans le secteur privé. (Bevelander & Lundh, 2007)

À côté de ces trois groupes de variables, **Bevelander et Lundh** ont ajouté au modèle les variables climat des affaires des différentes communes, les niveaux d'éducation et d'occupation moyen par commune.

Les résultats des régressions ont montré, concernant les variables du type de municipalité, que les réfugiés ont une probabilité d'emploi plus élevée dans les municipalités recevant moins de subventions de l'État et du système de péréquation. De plus, un niveau d'imposition plus élevé est associé à de meilleures chances d'emploi, pour les hommes comme pour les femmes. Les variables sur la densité et la taille de la ville ont mis en lumière qu'en comparaison avec les grandes villes regroupées, les autres types de municipalités favorisent l'intégration professionnelle des réfugiés, en particulier les plus petites communes et celles situées en zone rurale. Mais ces résultats sont à prendre avec précaution car moins de 10% des migrants résidaient dans des zones rurales en 2003.

S'agissant de l'influence du marché du travail sur les chances d'un migrant d'avoir un emploi, les données montrent qu'un taux de chômage élevé a un effet négatif sur la probabilité d'emploi des réfugiés, reflétant à la fois la conjoncture économique et la situation structurelle du marché du travail. Un taux d'emploi local élevé, indicateur de la dynamique à long terme du marché du travail, a un effet positif sur l'emploi des réfugiés. Et un marché du travail plus important offre une plus grande variété d'emplois potentiels et augmente ainsi les chances d'emploi pour les réfugiés, indépendamment du genre.

Enfin, en ce qui concerne les variables économiques, un secteur public important dans une municipalité réduit les chances d'emploi pour les réfugiés, en particulier pour les hommes. En effet, la majorité des emplois "masculins" se trouvent dans le secteur privé. À l'inverse, les secteurs manufacturiers et des services privés favorisent l'intégration professionnelle des réfugiés, quel que soit leur genre.

Également en Suède, Vogiazides & Mondani (2020) ont étudié la vitesse d'accès au premier emploi des réfugiés installés dans le pays. L'objectif étant « *d'explorer la relation entre le contexte résidentiel et la transition vers le premier emploi dans le cas des réfugiés qui sont arrivés en Suède dans les années 2000.* » (Vogiazides & Mondani, 2020, p.24). Pour y arriver, les auteurs ont suivi pendant 9 ans les réfugiés arrivés dans le pays entre 2000 et 2009 à partir des bases de données administratives. Grâce aux méthodes d'analyse longitudinale à temps discret ils sont arrivés aux conclusions suivantes :

- Les réfugiés ont plus de chance d'obtenir un premier emploi dans les régions avec une très forte densité de population tel que Stockholm en raison de la forte économie axée sur les services et de la compétitivité mondiale de la ville ;
- Les réfugiés ont des chances élevées d'obtenir un emploi dans les régions ayant de faible densité de population comme les zones rurales, en raison des meilleures possibilités de socialisation avec les autochtones.
- Les régions intermédiaires ayant des densités moyennes sont celles les moins propices à l'insertion professionnelle des réfugiés.
- L'analyse a montré une influence négative des quartiers avec une forte concentration de migrant non occidentaux sur les chances de trouver un premier emploi pour les réfugiés, en raison de la stigmatisation et des processus de socialisation négative (Vogiazides & Mondani, 2020).

En Angleterre, Clark et al. (2019) ont analysé l'effet du quartier de résidence des migrants sur leurs insertions professionnelles et leurs revenus. Contrairement à l'étude suédoise citée plus haut qui analysait le quartier sous l'angle de la concentration des migrants non occidentaux, cette étude elle classe les quartiers selon qu'ils sont défavorisés ou non. A partir de l'enquête « Labour Force Survey » et des régressions semi linéaires, les auteurs sont arrivés à la conclusion que le fait de résider dans un quartier défavorisé avait une influence négative sur l'insertion des migrants et sur leurs niveaux de salaire. (Clark et al., 2019)

La littérature sur l'insertion professionnelle des jeunes peut aussi nous aider à appréhender l'effet du contexte sur l'insertion professionnelle. En effet, les jeunes et les immigrés ont ceci en commun qu'ils font partie des catégories de personnes les plus affectées par la précarisation du marché de l'emploi selon Fany Cugny 2019. L'OCDE, dans l'ouvrage intitulé : « Des emplois de qualité pour tous dans un monde du travail en mutation : La stratégie de l'OCDE pour l'emploi », met en exergue les catégories de population défavorisées sur le

marché du travail et il s'agit des jeunes peu qualifiés, des immigrés, des personnes assumant des responsabilités familiales, des personnes handicapées et des travailleurs âgés. Aussi, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi met en évidence, dans son rapport de 2019 sur l'état des lieux de l'emploi dans la région de Bruxelles, certains groupes sociaux qui sont particulièrement exposés au chômage parmi lesquels les jeunes et les demandeurs d'emploi d'origine étrangère.

Arnaud Dupray et Céline Gasquet (2004), dans leur article intitulé « L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes », cherchaient déjà à connaître l'influence du contexte de résidence sur l'insertion professionnelle des jeunes. Les éléments de leur recherche pourraient inspirer la nôtre aux vues de la proximité entre jeunes et immigrés sur le marché de l'emploi. Ainsi, à partir de l'enquête « Génération 98 » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), les auteurs ont testé empiriquement l'effet du contexte des régions françaises sur l'insertion professionnelle des jeunes. Pour les auteurs, *« l'environnement socio-économique, la situation du marché du travail et la structure de l'offre de formation peuvent constituer des éléments de cette "boîte noire" que représente "l'effet local" »* (Arnaud Dupray et Céline Gasquet 2004). Ils opérationnalisent ces concepts par les variables suivantes :

- S'agissant de la situation du marché du travail : le taux de croissance annuel moyen de l'emploi, la part de l'emploi non salarié, la part de l'emploi public, la part de l'emploi à durée limitée, le taux de chômage au sens du Bit (Bureau international du travail), la part des chômeurs de longue durée ;
- S'agissant de la structure de l'offre de formation : le taux de scolarisation des 20-24 ans, le taux de croissance annuel moyen des effectifs scolarisés âgés de 20 à 24 ans, la proportion de sorties sans qualification, le poids des apprentis parmi les jeunes préparant un diplôme de niveau IV ;
- S'agissant de l'environnement socio-économique : le taux de croissance annuel moyen de la part des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale, la part des jeunes de moins de 30 ans dans la population active, la part des ménages fiscaux non imposés, le produit intérieur brut régional par habitant ;

Dans le même ordre d'idée, **Mircea Vultur (2003)** divise les facteurs pouvant influencer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en trois dimensions : sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnelle. Seule la dimension sociologique regroupe des éléments de la région de résidence dont nous avons besoin pour notre étude. Cette dimension

englobe comme facteur principal influençant l'insertion professionnelle la vitalité économique de la région de résidence. Les facteurs suivants sont la réglementation des activités liées à l'emploi qui dépend de la sphère politique ; la division du travail selon le sexe, la remise en question des croyances liées à l'éducation et aux changements technologiques qui dépendent de la sphère culturelle. Les facteurs géographiques tiennent à la mobilité géographique et aux expériences sociales des jeunes. Enfin les derniers facteurs de la dimension sociologique sont ceux ayant trait à la démographie : une proportion de plus en plus élevée de femmes sur le marché du travail, au taux de natalité, à l'immigration et l'émigration ainsi qu'à l'espérance de vie (Mircea Vultur, 2003).

II. Question, hypothèses, objectif de recherche

II.1. Question de recherche

Les chiffres de l'European Migration Network (EMN), cités plus haut, montrent très clairement une différence, selon les régions belges, dans l'insertion professionnelle des immigrés. Au-delà des caractéristiques individuelles dont plusieurs études ont déjà montré leur impact significatif sur l'insertion des immigrants, et des différences entre les régions belges documentées dans les statistiques officielles ; il serait intéressant de voir si le contexte local influence l'insertion des migrants. En effet, des études menées en Suède ou en Angleterre ont montré que le contexte pouvait s'analyser à plusieurs échelles : région, commune ou quartier... Nous faisons le choix de travailler au niveau des communes car l'administration communale est généralement le premier interlocuteur des migrants une fois arrivés sur le territoire belge. Même si l'emploi est une compétence régionale, l'implémentation des politiques se fait généralement au niveau des communes ainsi que les dispositifs d'intégration comme l'apprentissage des langues. De plus, la méthodologie que nous souhaitons mettre en œuvre nécessite un certain nombre de contexte différent pour avoir des résultats interprétables. La Belgique n'ayant que trois régions et une dizaine de province ces deux échelles géographiques ne pouvaient être utilisées, c'est pourquoi nous avons décidé de travailler à l'échelle des communes.

D'où notre question de recherche : la commune de résidence joue-t-elle un rôle dans l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique subsaharienne en Belgique ?

Il faut absolument noter que la commune de résidence n'est pas forcément celle où s'est produit l'insertion professionnelle. En effet, le développement des axes rapides et la banalisation de la motorisation, la périurbanisation et les développements technologiques qui

font augmenter le travail à distance entraînant qu'on peut travailler dans une commune et résider dans une autre (Francis Aubert, 2010 et *Odile ANDAN et al, 1999*).

II.2. Hypothèses de la recherche

Ainsi, à la vue de la littérature sur l'insertion professionnelle, nous formulons les hypothèses suivantes.

Hypothèse 1 : un taux de chômage bas au sein de la commune de résidence des migrants augmente les chances des migrants d'Afrique subsaharienne d'avoir un emploi.

Le taux de chômage est un indicateur de la santé du marché du travail dans la commune (Arnaud Dupray et Céline Gasquet 2004). Ainsi, un marché du travail en bonne santé devrait favoriser l'insertion professionnelle au sein de la commune concernée. Et au contraire, un marché du travail en mauvaise santé caractérisé par des taux de chômage élevé aura une influence négative l'insertion professionnelle des migrants résidant dans la commune concernée (Bevelander & Lundh, 2007).

Hypothèse 2 : la concentration d'immigrant d'Afrique subsaharienne au sein d'une commune défavorise l'insertion professionnelle de ces derniers au sein de cette commune.

Si dans certaines études la concentration d'immigrant favorise l'insertion professionnelle de ces derniers par la constitution d'un réseau d'entraide et d'un capital social (Vogiazides & Mondani,2020) ; d'autres études ont montré l'effet inverse. En effet, les migrants ont tendance à travailler dans le même secteur d'activité, une concentration trop élevée de migrant peut alors entraîner une plus forte compétition pour les mêmes emplois (Vogiazides & Mondani,2020). Nous avons choisi de nous positionner sur un effet négatif de la concentration.

Hypothèse 3 : une commune densément peuplée favorise l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique subsaharienne.

La densité de population est un proxy qui permet de différencier les communes selon qu'elles sont une agglomération, une ville moyenne ou une zone rurale. Ainsi plus une commune est densément peuplée plus il y a de chance qu'elle soit dans une agglomération. A l'inverse une commune rurale aura une densité faible. Les grandes villes peuvent favoriser l'insertion professionnelle des migrants en ceci qu'elles ont un marché de l'emploi plus important et plus diversifié que les campagnes (Bevelander & Lundh, 2007).

Hypothèse 4 : une forte proportion d'emploi dans l'industrie au sein d'une commune favorise l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique subsaharienne.

Les études en Suède ont montré que les migrants étaient plus présents dans les emplois peu qualifiés particulièrement dans les secteurs de l'industrie et des services (Bevelander & Lundh, 2007 et Vogiazides & Mondani,2020). L'idée derrière cette hypothèse est qu'une commune industrielle offre plus de chance d'être en emploi pour les migrants.

Hypothèse 5 : la présence de dispositif d'intégration des étrangers au sein d'une commune favorise l'insertion professionnelle des migrants ressortissant d'Afrique subsaharienne.

Cette hypothèse a pour but de tester l'effet de l'engagement politique sur l'insertion des migrants. Le politique intervient surtout dans la réglementation des activités et les mesures légales pour l'emploi des étrangers (Mircea Vultur, 2003). L'engagement politique d'une commune pour l'insertion des migrants peut être évalué par le nombre de dispositif et de politique mis en place par la commune afin d'accompagner les migrants dans leur marche vers l'insertion dans la société. Malheureusement cette dernière hypothèse ne sera pas testée dans notre étude faute de base de données répertoriant cet engagement politique au sein de l'ensemble des communes de Belgique.

II.3 Objectif de la recherche

L'objectif de cette recherche est de déterminer s'il existe une différence entre commune dans l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique sub-saharienne. Et si différence il y a, déterminer les raisons de cette dernière.

II.4. Définitions des concepts clés

- **Migrant**

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) définit le migrant comme « *une personne qui s'éloigne de son lieu de résidence habituel, que ce soit à l'intérieur d'un pays ou au-delà d'une frontière internationale, de façon temporaire ou permanente, et pour diverses raisons. Le terme comprend un certain nombre de catégories juridiques bien définies de personnes, telles que les travailleurs migrants ; les personnes dont les types particuliers de mouvements sont définis légalement, comme les migrants clandestins, ainsi que les personnes*

dont le statut ou les moyens de déplacement ne sont pas spécifiquement définis par le droit international, comme les étudiants internationaux. » (Sironi, A et al., 2019, p.132)

En Belgique, dans les statistiques officielles, est considéré comme migrant une personne résidant sur le territoire mais dont le pays de naissance n'est pas la Belgique (myria, 2015).

Dans le cadre de notre étude nous nous intéressons uniquement aux migrations au-delà des frontières nationales. Selon le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies un migrant international est « *toute personne qui change son pays de résidence habituelle* » (OIM 2019). Ainsi, en ce qui nous concerne spécifiquement nous étudions le cas des personnes qui ont migré d'un pays d'Afrique sub-saharienne francophone pour s'installer en Belgique. Il faut noter qu'une petite partie de notre échantillon (19%) ne sont pas des migrants mais des descendants de migrant.

- **L'Insertion professionnelle**

En termes d'insertion des migrants dans la société d'accueil, il est plus souvent question d'insertion socioprofessionnelle que Christophe Pittet (cité par Fany Cugny 2019, p12) définit comme « *un processus dans lequel s'inscrit l'individu pour passer d'une étape à une autre dans une perspective de construction de son autonomie sociale et économique* ». Mais notre étude se concentre unique sur l'insertion professionnelle qui est définie selon le Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation (1994), comme « *le processus d'accès et de maintien à l'emploi* ».

- **La Commune**

La commune n'est pas le niveau de pouvoir le plus élevé, mais elle est la plus proche des citoyens. Elle est soumise à l'autorité de l'État fédéral, des communautés et des régions. Malgré cette subordination, la commune possède une autonomie garantie par la Constitution. Elle peut gérer elle-même les affaires qui concernent ses habitants ("missions d'intérêt communal"). Cette autonomie n'est pas totale : l'État peut exercer un contrôle de tutelle pour s'assurer que la commune respecte les lois. Les décisions de la commune ont un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens qui vivent sur son territoire. Elle agit parfois comme un relais en appliquant les décisions prises par d'autres niveaux de pouvoir (communautés, régions, État fédéral). Mais elle est aussi un acteur local autonome qui garantit les droits et devoirs

démocratiques de ses habitants. Le conseil communal est l'organe législatif de la commune, tandis que Le collège des bourgmestre et échevins est son organe exécutif.⁶

Conclusion

Ce chapitre introductif nous a permis de cadrer notre étude en définissant les termes clés, en posant la question de recherche et en clarifiant les objectifs de l'étude. Il a aussi été question de déterminer les hypothèses de la recherche à partir de la revue de littérature sur l'insertion professionnelle. Ainsi, nous avons formulé les hypothèses que la vitalité économique, la densité de population, la concentration d'immigrant et la part d'emploi industrielle de la commune de résidence ont une influence sur l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique sub-saharienne francophone en Belgique. Nous allons tester ces hypothèses à partir, principalement, de l'enquête de la fondation Roi Baudoin intitulée Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais avec une analyse multiniveaux. La base de données et la méthode d'analyse seront explicitées dans le prochain chapitre.

⁶ <https://pouvoirs-locaux.brussels/les-communes#tab-707>

CHAPITRE 2 : DONNEES ET METHODES

Dans ce chapitre nous présenterons les bases de données et les méthodes d'analyse qui seront employées pour répondre à notre question de recherche. En premier lieu on décrira les bases de données constituées principalement de l'enquête POMBE. Cette dernière disposant uniquement d'information sur les individus, elle sera complétée par les bases de données "Population par situation socio-économique" du Steunpunt Werk et "Population par origine, pays de naissance et groupe de nationalité d'origine, par commune" ; "Densité de population par commune" et "Population active occupée selon le lieu de résidence, le sexe et le secteur d'activité économique" de Statbel pour les informations contextuelles. Ces données contextuelles sont celles de 2016, à l'exception de celle sur la population active qui est tiré du recensement de la population de 2021, pour les faire correspondre à la même période de temps que les données de l'enquête POMBE comme il l'est préconisé dans les analyses multiniveaux (Bringé, 2020). En second lieu nous exposerons les méthodes adaptées à notre étude et nous choisirons celle qui correspond le mieux à nos objectifs et nos données.

I. LES DONNEES

I.1 L'enquête Postcolonial Migrants in Belgium (POMBE)

La source principale de notre analyse est l'enquête de la fondation Roi Baudoin intitulée Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais. Cette enquête fait suite à celle sur les « Belgo-Marocains, Belgo-Turcs : (auto)portrait de nos concitoyens » menée en 2015 et également commanditée par la Fondation Roi Baudoin. L'objectif de l'enquête POMBE était de comparer les populations marocaines et turques et les populations subsahariennes dans leur insertion en Belgique, d'où les similarités entre les deux questionnaires. Un autre objectif était de mettre en lumière le groupe des Afro-descendants qui était mal connu, mais aussi souvent absent des politiques publiques.

L'étude a été réalisée par un consortium de trois universités (Université de Liège, Université catholique de Louvain, Vrije Universiteit Brussel), et comportait une enquête quantitative et une enquête qualitative.

L'enquête quantitative, que nous utiliserons dans le cadre de notre recherche, a été réalisée par le centre de recherche en démographie de l'Université catholique de Louvain. La collecte des données s'est déroulée en face à face sur tablette du 6 juillet 2016 au 25 janvier

2017. L'enquête a été faite sur un échantillon de 805 personnes d'origine principalement congolaise, burundaise et rwandaise et en second lieu du Cameroun, la Guinée, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, afin d'examiner si le passé colonial qu'entretient la Belgique avec le premier groupe de pays exerce une influence sur leur insertion sur le territoire belge. « L'échantillon a été constitué à deux degrés, en combinant une sélection aléatoire au premier degré et la méthode des quotas au deuxième degré. Au premier degré, 49 communes ou groupes de communes ont été sélectionnés de manière aléatoire (Figure 1). Ces communes se situent dans les trois régions du pays. Au sein des communes sélectionnées, des quotas ont été établis sur base du pays d'origine, du sexe, du groupe d'âges et du pays de naissance (Belgique ou étranger). Le recrutement des répondant.e.s dans les communes sélectionnées était effectué par les enquêteurs eux-mêmes avec plusieurs méthodes et en respectant les quotas » (source : rapport de l'enquête Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais, P.29).

L'enquête s'est réalisée autour de 11 thématiques à savoir :

- Eligibilité,
- Parcours migratoire,
- Citoyenneté,
- Environnement familial,
- Etudes, travail et conditions économiques,
- Identité,
- Contacts inter-groupes, distance entre groupes et valeurs,
- Participation à la vie politique et associative,
- Ressenti des discriminations,
- Pratiques transnationales,
- Projets de départ et de retour

Cette base de données est relativement fiable vu que la collecte et le traitement des questionnaires qui ont permis sa création ont suivi les règles de l'art en la matière avec des

marges d'erreur qui oscillent en 2% et 7% selon la valeur de l'indicateur et les caractéristiques sociodémographiques. Néanmoins, la population cible de l'enquête exclut les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne non francophone comme les ghanéens qui sont pourtant présent en Belgique. De plus cette base de données ne dispose pas d'informations agrégées sur les différentes Communes. Il faudra ainsi chercher ces informations ailleurs. Aussi, 153 enquêtés, représentant 19% de l'échantillon, sont nés en Belgique de parents venus d'Afrique subsaharienne et ne sont donc pas, selon la définition officielle, des immigrants. C'est pourquoi nous allons retirer ces derniers de notre étude.

Cette base de données reste malgré tout très intéressante pour notre sujet car elle couvre les trois régions de Belgique et les thèmes abordés correspondent à notre recherche.

I.2 La base de données "Population par origine, pays de naissance et groupe de nationalité d'origine, par commune"

Nous utilisons cette base de données pour recueillir les informations sur la concentration de migrant au sein des communes qui ont été sélectionnées pendant l'enquête POMBE. Il s'agit particulièrement de la part des migrants dans la population de chaque commune, données qui nous permettra de vérifier notre hypothèse 2. Cette base est diffusée par Statbel et donne pour chaque commune le nombre de personne selon la nationalité, le lieu de naissance (Belgique ou hors de la Belgique). Malheureusement, les nationalités sont regroupées en 4 groupes : Belgique, Pays voisin, UE27 (excl. pays voisin) et Hors UE27.

Cette base de données est conçue à partir du Registre national des Personnes Physiques (RNPP), qui est un « *système de traitement d'informations qui assure, conformément aux dispositions de la présente loi, l'enregistrement, la mémorisation et la communication d'informations relatives à l'identification des personnes physiques* » (SPF Intérieur - Direction générale Institutions et Population, 2020). Les informations du RNPP sont collectées par 3 entités : les administrations communales, les postes diplomatiques et les postes consulaires belges à l'étranger et l'Office des étrangers.

Ces trois institutions collectent les informations suivantes sur leur population cible respective : les nom et prénoms, le lieu et date de naissance, le sexe, la nationalité, l'adresse, le lieu et à la date du décès, la profession, l'état civil ainsi qu'à la composition du ménage.

Cette base de données, au vue de son mode de collecte, ne prend pas en compte les personnes en séjour illégal sur le territoire belge.

1.3 Population par situation socio-économique⁷

Cette base de données est conçue par le Steunpunt werk qui est le centre d'aide à l'emploi du gouvernement flamand. Ce dernier est un centre de recherche rattaché à la faculté d'économie et de commerce de la KULeuven qui agit comme un centre de données et d'expertise de pointe pour le marché du travail flamand en particulier et belge de manière générale. Steunpunt werk s'occupe de collecter des données sur le marché du travail et de les utiliser pour créer des indicateurs et des modèles prédictifs. Chaque année, il produit des statistiques qui combine et harmonise des données provenant de sources administratives, pour notre base, il s'agit principalement de la Banque de Données du Marché du Travail et de la Protection Sociale de la Banque-Carrefour de la Sécurité Sociale. Ce processus permet de générer des statistiques comparables et harmonisées sur le marché du travail, offrant une vue détaillée de différents aspects de celui-ci au niveau communal. Notre base de données présente les taux de chômage par commune selon différent groupe d'âge.

Ces données ont les avantages suivants :

- Les statistiques sont basées sur des données administratives, ce qui garantit une précision supérieure à celle des données issues d'enquêtes ;
- Les données sont disponibles au niveau communal, permettant des comparaisons locales ;
- Le système intègre toutes les composantes du marché du travail (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi) ;
- Le système inclut les travailleurs européens et internationaux contrairement à d'autres base de données.

En termes d'inconvénients on peut citer :

- Les statistiques sont spécifiques à la Belgique et ne sont pas directement comparables avec celles d'autres pays ;
- Etant donné qu'elles se basent sur des sources administratives, toute modification de la législation peut avoir un impact sur les statistiques ;
- La production des statistiques est relativement longue en raison de la complexité du système et de la nécessité d'attendre la disponibilité de toutes les données sources ;

⁷ <https://www.steunpuntwerk.be/cijfers/vlaamse-arbeidsrekening-bevolking-naar-socio-economische-positie>

- Certaines activités, comme le travail informel, ne sont pas prises en compte. (Institut bruxellois de Statistiques et d’analyses, 2022)

I.4 La base de données “Population active occupée selon le lieu de résidence, le sexe et le secteur d'activité économique”⁸

Ces données sont diffusées par Statbel à partir du recensement de 2021, et distribuent la population active occupée âgée entre 15-64 ans de chaque commune (toutes les personnes pourvues d’un emploi durant la semaine de référence) en 11 secteurs d’activité économique (agriculture, industrie, construction...).

Depuis 2011 les données du recensement sont collectées à partir de base de données administratives, ce qui entraîne que ces données ne prennent en compte que la population légale et les activités déclarées.

I.5 La base de données “Densité de population par commune”⁹

C’est une base de données diffusées par Statbel qui donne pour chaque commune de Belgique sa population, sa superficie et sa densité pour une année donnée.

II. LA METHODOLOGIE

La méthodologie à exploiter pour atteindre nos objectifs dépend en partie des variables qui seront utilisées dans l’analyse. C’est pourquoi nous présenterons, dans cette partie, en premier lieu nos variables d’intérêt ; puis les différentes méthodologies envisageables et enfin nous exposerons en détail celle choisie.

II.1 Les variables

II.1.1 La variable dépendante

Dans nos données, la variable qui représente le mieux l’insertion professionnelle est la variable F6 de la base de données POMBE : situation d’emploi au cours du dernier mois. Elle est codée comme suit :

⁸ https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/Census2021/T01_IND_AGE_BE_FR.XLSX

⁹ https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/bevolking/5.11%20Bevolkingsdichtheid/Pop_density_fr.xlsx

Tableau 1 : Label de la variable F6

Code numérique	Label
1	A UN EMPLOI
2	SANS EMPLOI, AU CHÔMAGE
3	SANS EMPLOI, AU FOYER
4	RETRAITÉ
5	INVALIDE/MALADE
6	ETUDIANT/FORMATION
15	NE SAIT PAS
98	REFUS

Nous allons uniquement travailler avec la population active, par conséquent nous allons éliminer de notre étude les enquêtés qui ont répondu “sans emploi, au foyer”, “retraité”, “invalidé/malade”, “étudiant/formation”, “ne sait pas” et “refus” car ils sont à priori en dehors du marché de l’emploi.

II.1.2. Les variables indépendantes principales

L’objectif de notre étude étant de montrer l’influence du contexte sur l’insertion professionnelle, nos variables indépendantes d’intérêt sont les variables qui caractérisent la commune de résidence des migrants et qui pourraient influencer l’insertion professionnelle de ces derniers. Ainsi, nous avons quatre variables indépendantes d’intérêt (une pour chacune de nos hypothèses), et une variable qui permet d’identifier les différents contextes locaux : la variable “commune”. La commune de résidence va être déduite de la variable B17 (quel est votre code postal) de la base de données POMBE. Ainsi nous avons créé une variable qui rapporte chaque code postal à la commune correspondante¹⁰. Le nombre de communes représentées est supérieur au nombre de commune sélectionnée dans l’enquête, sûrement du fait que certains enquêteurs ont fait des enquêtes hors quota. Le plan de sondage laissant la possibilité de recruter des participants dans les espaces publics (parc, commerce…) et dans des associations (source : rapport de l’enquête Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais).

Le tableau 2 ci-dessous présente nos 4 variables indépendantes.

¹⁰ En annexe le tableau qui présente les communes et leurs codes postaux

Tableau 2 : Les variables indépendantes

Variables indépendantes	Hypothèse correspondante	Base de données	Remarques
Taux de chômage	Hypothèse 1 : un taux de chômage bas au sein de la commune de résidence des migrants augmente les chances des migrants d'Afrique subsaharienne d'avoir un emploi.	Population par situation socio-économique	Il s'agit du taux de chômage des 15-64 ans par commune.
Part de migrants	Hypothèse 2 : la concentration d'immigrant d'Afrique subsaharienne au sein d'une commune défavorise l'insertion professionnelle de ces derniers au sein de cette commune.	Population par origine, pays de naissance et groupe de nationalité d'origine, par commune	Il s'agit du rapport de la population originaire hors UE27 née en dehors de la Belgique sur la population totale de chaque commune. La base de données ne permettant pas une division plus fine des différentes origines.
Densité de population	Hypothèse 3 : une commune densément peuplée favorise l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique subsaharienne.	Densité de population par commune	Cette base commence en 2019, nous avons dû recalculer nous même les densités de 2016 à partir de la population de 2016 et des superficies de

			2019. La population de 2016 ¹¹ elle aussi prise sur stabel.
Part d'emploi dans l'industrie	Hypothèse 4 : une forte proportion d'emploi dans l'industrie au sein d'une commune favorise l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique subsaharienne.	Population active occupée selon le lieu de résidence, le sexe et le secteur d'activité économique	Il s'agit de la proportion de personnes actives occupées qui ont un emploi dans le secteur de l'industrie dans la commune.

Toutes ces variables seront ajoutées dans la base de données POMBE et liées à chaque individu grâce au nom de la commune.

II.1.3. Les covariables

Les covariables de notre analyse sont constituées des variables individuelles qui peuvent avoir une influence sur l'insertion professionnelle des migrants et qui sont disponible dans la base de données POMBE. Ces covariables sont divisées en deux catégories : les variables sociodémographiques et celles relative au capital humain.

Les variables sociodémographiques sont :

- **L'âge** : les taux d'emploi varient généralement selon l'âge avec des taux plus bas aux deux bouts de la vie active et des taux plus élevés au milieu. De plus dans les jeunes âges on n'est pas forcément à la recherche d'un emploi surtout avec l'allongement de la durée des études ces dernières années (Bélangier et al. 2010 ; Herman et Rea, 2017). L'âge des répondants au moment de l'enquête sera calculé à partir de la variable B2 de la base POMBE qui répertorie les années de naissance des participants ;

¹¹https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/bevolking/5.1%20Structuur%20van%20de%20bevolking/Population_par_commune.xlsx

- **Le sexe** : On observe une disparité dans l'activité professionnelle entre les femmes et les hommes, à tous les âges. Cette tendance laisse présager une propension plus faible chez les femmes immigrées à rechercher un emploi. (Bélangier et al. 2010). Le sexe des enquêtés est contenu dans la variable B1 de la base de données POMBE ;

Les variables relatives au capital humain sont :

- **Le diplôme le plus élevé** : Les études montrent qu'en Belgique, les taux d'emploi des personnes hautement qualifiées sont supérieurs à ceux ayant un niveau d'étude inférieur (View.brussels, 2019). Le diplôme le plus élevé est contenu dans la variable F1 de la base de données POMBE dont les modalités sont :
 0. Sans instruction
 1. Préscolaire/maternelle
 2. Primaire
 3. Secondaire
 4. Supérieur court – graduat, bachelier universitaire (3 ans)
 5. Supérieur long licence belge/dea/des/maitrise ou master (4 ans et +)
 6. Doctorat
- **La reconnaissance du diplôme en Belgique** : « *La question de la reconnaissance des diplômes étrangers est d'actualité depuis des années. Plusieurs études ont montré que les immigrants gradués de l'étranger font face à de plus grandes difficultés à se trouver un emploi que ceux qui ont obtenu leur diplôme au Canada.* » (Bélangier et al. 2010, pp27-28). La variable F5 de la base de données POMBE interroge directement la question de la reconnaissance du diplôme en Belgique mais elle comporte près de 50% de valeur manquante. C'est pourquoi pour appréhender cette question nous préférons utiliser la variable F2 qui répertorie les pays d'obtention du plus haut diplôme. Nous avons regroupé ces pays en 4 catégories, comme on peut le voir dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : variable pays d'obtention du diplôme le plus élevé

Modalités	Pays concernés
1. Belgique	Belgique
2. Pays UE	Allemagne ; France ; Pays-Bas

3. Autres pays développés	Canada ; Nouvelle-Zélande ; Russie
4. Pays africains	Bénin ; Burkina ; Burundi ; Cameroun ; Congo-Brazzaville ; Congo-RDC ; Côte-d-ivoire ; Guinée-Bissau ; Guinée-Conakry ; Niger ; République-centrafricaine ; Rwanda ; Sénégal ; Tanzanie ; Tchad ; Togo

- **La catégorie d’immigration** : l’insertion professionnelle des migrants dépend aussi du type de titre de séjour à l’entrée dans le pays d’accueil. En effet, à chaque catégorie de titre de séjour correspond un accès spécifique au marché de l’emploi (Bélangier et al. 2010). Cette information est contenue dans la variable C4 de la base de données POMBE. La question posée est : “Quel document de voyage ou visa aviez-vous lorsque vous êtes venu(e) en Belgique ?” et les réponses possibles sont :
 1. Visa de moins de 3 mois (tourisme, visite familiale, affaire, stage, transit)
 2. Visa de plus de 3 mois : professionnel
 3. Visa de plus de 3 mois : études, stage, formation
 4. Visa de plus de 3 mois : regroupement familial
 5. Visa de plus de 3 mois : officiel, politique
 6. Pas de visa
 7. J’avais la nationalité belge
 8. J’avais la nationalité d’un pays européen
 98. Ne sait pas
 95. Refus

II.2. Les méthodes d’analyses envisageables

Afin de répondre à notre question de recherche, il est nécessaire d’effectuer une analyse explicative de nos données. Mais pour orienter au mieux notre analyse explicative nous devons au préalable décrire notre échantillon. Dans cette partie nous énumérerons les différentes méthodes d’abord descriptives puis explicatives pouvant être utilisées pour atteindre notre objectif.

II.2.1. L'analyse descriptive

L'analyse descriptive des données s'avère un outil précieux pour le chercheur, lui permettant de synthétiser et d'explorer un ensemble de données brutes à l'aide de techniques statistiques robustes. Ce type d'analyse s'oriente principalement vers la description des caractéristiques d'un échantillon et l'apport d'éléments de réponse aux questions de recherche formulées. Pour mener à bien cette analyse, le chercheur dispose d'un éventail d'outils répartis en trois catégories principales : les mesures de tendance centrale, les mesures de dispersion et de position, ainsi que les analyses de fréquences. (Thomas Rajotte, 2019)

II.2.2. L'analyse explicative

L'analyse explicative met en exergue le rapport de causalité entre deux ou plusieurs variables, elle permet de comprendre les causes d'un phénomène (Carricano, 2010). Notre étude ayant des variables de contexte et des variables individuelles, nous allons présenter ici quelques méthodes qui permettent de prendre en compte cette spécificité dans les analyses explicatives. Il s'agit des méthodes d'analyse de variance et de covariance, les régressions classiques intégrant des variables contextuelles et les modèles multi-niveaux.

Les méthodes d'analyse de variance et de covariance consistent à mesurer l'impact global des contextes par des variables dichotomiques. Elles ont l'avantage de permettre de mesurer la part de la variance totale entre contextes et de guider le choix des variables à inclure dans un modèle de régression. Mais ces méthodes deviennent encombrantes lorsque le nombre de contextes est important. De plus, les variables dichotomiques n'ont pas d'interprétation substantive et ces méthodes ne permettent pas d'inclure des variables explicatives au niveau contextuel. (Schoumaker B. et Tabutin D., 1999)

« Les modèles de régression comprenant des variables explicatives contextuelles permettent une interprétation plus pertinente, étant donné que des caractéristiques du contexte sont explicitement intégrées dans le modèle. Ils ont toutefois l'inconvénient de ne pas tenir compte de la corrélation des observations (et des résidus) au sein des contextes. (...) cela conduit le plus souvent à une sous-estimation des écarts-types des coefficients de régression, aboutissant à un risque accru d'accepter un effet comme significatif alors qu'il ne l'est pas (Kreft et de Leeuwe, 1998). » (Schoumaker B. et Tabutin D., 1999, p.4)

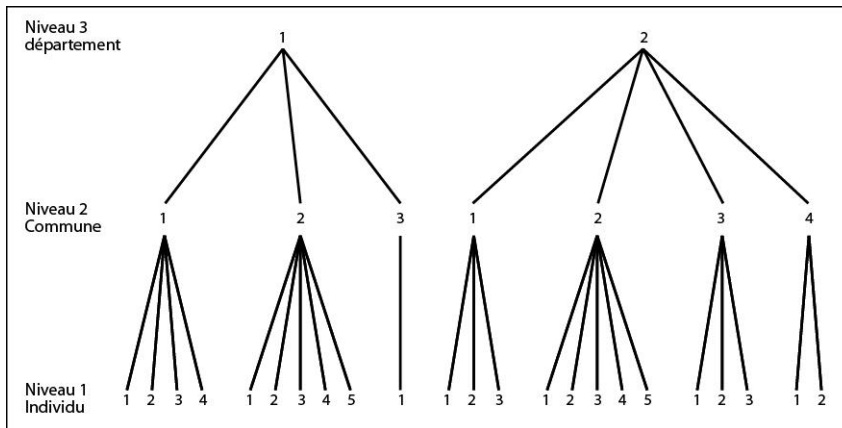
Les modèles multi-niveaux quant eux combinent les avantages des deux précédentes méthodes (Schoumaker B. et Tabutin D., 1999) par conséquent ce sont ces modèles qui seront utilisés dans le cadre de ce mémoire. Ils seront donc davantage explicités dans la partie suivante de ce chapitre.

II.3 Les méthodes choisies

En ce qui concerne l'analyse descriptive des données, nous allons utiliser les mesures de tendance centrale et l'analyse des fréquences. Ces dernières sont des analyses classiques en statistique dont nous avons déjà fait allusion plus haut, c'est pourquoi dans cette partie nous parlerons plus en détail de notre méthode d'analyse explicative.

L'analyse multi-niveaux est une méthode qui permet d'étudier des données structurées de manière hiérarchique (Schoumaker B. et Tabutin D., 1999). Elle permet de prendre en compte l'influence du contexte sur les comportements individuels, en évitant les erreurs d'analyse liées à la non prise en compte du caractère groupé des données. Ces modèles distinguent plusieurs niveaux d'observation et d'analyse. Les individus sont les unités de base de l'analyse. Aux niveaux supérieurs on a des groupes d'individus (niveau 2), voire des groupes de groupes (niveaux 3 et plus), qui sont définis pour représenter le contexte dans lequel évoluent les individus. On parle alors de niveaux méso et macro. La figure 2 ci-dessous est une illustration d'une structure emboîtée et hiérarchisée à trois niveaux pour laquelle on peut utiliser un modèle multiniveaux.

Figure 3 : Classification hiérarchisée



Source : Bringé, 2020 p.16

L'hypothèse centrale des modèles multiniveaux est que la variance des comportements étudiés ne s'explique pas uniquement par les caractéristiques individuelles, mais aussi par le contexte dans lequel les individus évoluent. La variance totale est décomposée en deux (ou plus) composantes : une variance intra-groupe, qui représente la variabilité des comportements au sein de chaque groupe et une variance inter-groupes, qui représente la variabilité des comportements entre les groupes (Bringé, 2020).

« L'intérêt principal de la mise en œuvre d'une analyse multiniveau est d'articuler au sein du même modèle des éléments explicatifs du phénomène étudié à plus d'un niveau, de manière à éviter les erreurs écologiques et atomistes. » (Bringé, 2020 p.17). L'erreur écologique étant le fait d'interpréter au niveau individuel des résultats obtenus sur la population entière et l'erreur atomiste qui est le fait d'analyser des phénomènes au niveau de l'individu uniquement avec les caractéristiques individuelles en occultant ainsi l'influence du contexte sur l'individu (Bringé, 2020). Cette méthode d'analyse permet donc de différencier les contextes et les caractéristiques de ces derniers, quand les régressions classiques ne peuvent que montrer les effets des caractéristiques des contextes sur le phénomène étudié. De même, des variables peuvent être significatives dans un modèle classique et pas dans un modèle multiniveaux, « Cela provient du fait qu'un modèle classique considère les variables comme si elles étaient observées sur des individus de manière indépendante, alors le modèle multi-niveaux tient compte du caractère redondant de l'information sur les individus d'un même contexte » (Schoumaker B. et Tabutin D., 1999, p.14). Aussi, ces méthodes permettent de mettre en évidence les contextes extrêmes qui nécessitent d'être plus amplement étudiés et les

caractéristiques sur lesquelles intervenir pour améliorer les effets sur le phénomène à l'étude (Schoumaker B. et Tabutin D., 1999).

Les modèles multi-niveaux s'appliquent avec différents types de régression (régression linéaire, de poisson, logit ou biographique), mais notre variable dépendante étant dichotomique nous allons présenter unique le modèle multi-niveau logit qui est adapté à notre cas d'étude. « *L'extension multi-niveaux, comme dans les autres modèles, consiste à introduire un ou plusieurs termes d'erreur contextuels dans la partie linéaire du modèle. Dans le cas le plus simple, un seul terme d'erreur contextuel (u_{0j}) est pris en compte, supposé suivre aussi une loi normale de moyenne nulle et de variance s^2u_0 . Le modèle s'écrira :*

$$\ln\left(\frac{\pi_{ij}}{1-\pi_{ij}}\right) = \beta_0 + \beta_1 \cdot X_{ij} + \gamma \cdot Z_j + u_{0j}$$

π_{ij} étant la probabilité pour l'individu i du contexte j d'avoir le comportement étudié ; » (Schoumaker B. et Tabutin D., 1999 p.8).

Le coefficient β_0 représente la constante du modèle ;

β_1 est le coefficient de la variable explicative individuelle (X) ;

γ est le coefficient de la variable explicative contextuelle (Z). (Schoumaker B. et Tabutin D., 1999).

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de présenter les variables que nous allons utiliser dans notre analyse ainsi que les bases de données dont elles sont tirées. Nous en avons déduit les méthodes d'analyse les plus adéquates pour répondre à notre question de recherche à partir des données disponibles. Les résultats des analyses ainsi menées seront présentés dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 3 : RESULTATS

Ce dernier chapitre présente les résultats des analyses descriptives et explicatives décrites dans le chapitre précédent. Ces deux types d'analyse constitueront respectivement la première et la seconde partie de ce chapitre.

I. LES ANALYSES DESCRIPTIVES

L'objectif de ces analyses est de décrire au mieux notre échantillon à partir des caractéristiques socio-démographiques de ce dernier. Il n'est pas question de présenter toutes les caractéristiques collectées lors de l'enquête mais uniquement celles qui pourraient exercer une influence sur notre sujet d'étude, l'insertion professionnelle.

L'échantillon de base de l'enquête POMBE est de 805 personnes. À ces 805 personnes nous avons soustrait les 153 enquêtés qui sont nés en Belgique et qui ne sont pas, stricto sensu, des migrants. Les personnes inactives, c'est-à-dire les étudiants, les personnes au foyer, les retraités et les invalides de même que ceux qui n'ont pas répondu à la question sur leur emploi, ont eux aussi été retirées de l'étude. Cette catégorie concernait 235 personnes. Ce qui a porté notre population d'étude à 417 personnes réparties en 65 communes dont 15 situées en région de Bruxelles-Capitale, 29 en Wallonie et 21 en Flandre.

Ces communes ont en moyenne 14,6 % d'étranger hors union européenne présent sur leurs territoires respectifs avec la médiane à 11,8%. La commune ayant la part la moins importante d'étranger hors union européenne est celle de Ramillies avec 1,52% et celle ayant la part la plus élevée c'est Molenbeck-Saint-Jean avec 32,16%.

Le taux de chômage est en moyenne de 15,7% dans l'ensemble des communes de l'étude. Le taux le plus bas, 4,36%, se trouve dans la commune de Kampehout ; tandis que le plus élevé, 27,19%, se trouve dans la commune de Molenbeck-Saint-Jean.

La densité de population moyenne des communes de notre étude est de 4311 habitants au km², la densité médiane étant à 1964 habitants/km². La commune ayant la plus faible densité est celle de Léglise avec 30 habitants/km² tandis que la plus dense est la commune de Saint Gilles avec 20047 habitants/km².

S'agissant de la proportion d'emploi dans le secteur industriel, elle est en moyenne de 8% dans les communes de l'étude. La commune avec la proportion la plus élevée de résident

travaillant dans l'industrie est celle de Turnhout avec 18,24% de sa population active qui est employée dans le secteur secondaire. A l'opposé, celle d'Etterbeek ne comporte que 3,45% d'employé dans l'industrie. A la suite de cette description des contextes, nous allons décrire les individus de notre échantillon.

Tableau 4 : Statistiques descriptives de notre échantillon

Variables	Effectifs pondérés	Effectifs (%)
Sexe		
Hommes	207	49,59
Femmes	210	50,41
Age		
18-30ans	69	16,51
31-37ans	100	24,08
38-47ans	116	27,9
48-73ans	131	31,51
Niveau d'étude		
Primaire et moins	17	4
Secondaire	142	33,95
Supérieur court (3 ans)	121	29,11
Supérieur long (4 ans et +)	121	29,1
Doctorat	12	2,86
Ne sait pas/Refus	4	0,97
Pays d'obtention du diplôme		
Belgique	190	45,81
Pays UE	12	3
Autres pays développés	2	0,43
Pays africains	211	50,75
La catégorie d'immigration		
Visa de moins de 3 mois	85	20,47
Visa de plus de 3 mois (professionnel)	12	2,88
Visa de plus de 3 mois (études)	112	26,88
Visa de plus de 3 mois (regroupement familiale)	82	19,66
Visa de plus de 3 mois (officiel)	15	3,51
Pas de visa	51	12,28
J'avais la nationalité belge	2	0,39
J'avais la nationalité d'un pays européen	13	3,11
Autre/Refus/Ne sait pas	45	10,83

Source : Enquête POMBE

Selon le rapport de l'enquête POMBE, les pondérations sont calculées afin que l'échantillon soit le plus proche possible de la population cible. Notre échantillon compte en effectif pondéré 207 hommes pour 210 femmes, ce qui représente respectivement 49,59% et 50,41% en chiffre relatif.

L'âge moyen pondéré de notre échantillon est de 41,5 ans et l'âge médian est de 41 ans. Le plus jeune de l'échantillon a 18 ans quand le plus vieux a 69 ans. On est donc en présence d'une population relativement jeune.

Notre échantillon est relativement très instruit vu que près de 60% des enquêtés a au moins un diplôme de l'enseignement supérieur. 50% de l'échantillon a eu son diplôme le plus élevé dans un pays d'Afrique, et 45% l'ont obtenu en Belgique.

La catégorie d'immigration est définie par le document d'entrée sur le territoire belge. Plus de 26,8% de notre échantillon est arrivé en Belgique pour les études, la seconde catégorie la plus importante est celle des personnes arrivées en Belgique avec des visas de moins de 3 mois suivi par ceux venu pour des raisons familiales. Les personnes entrées sans visa représentent 12,28% de notre échantillon.

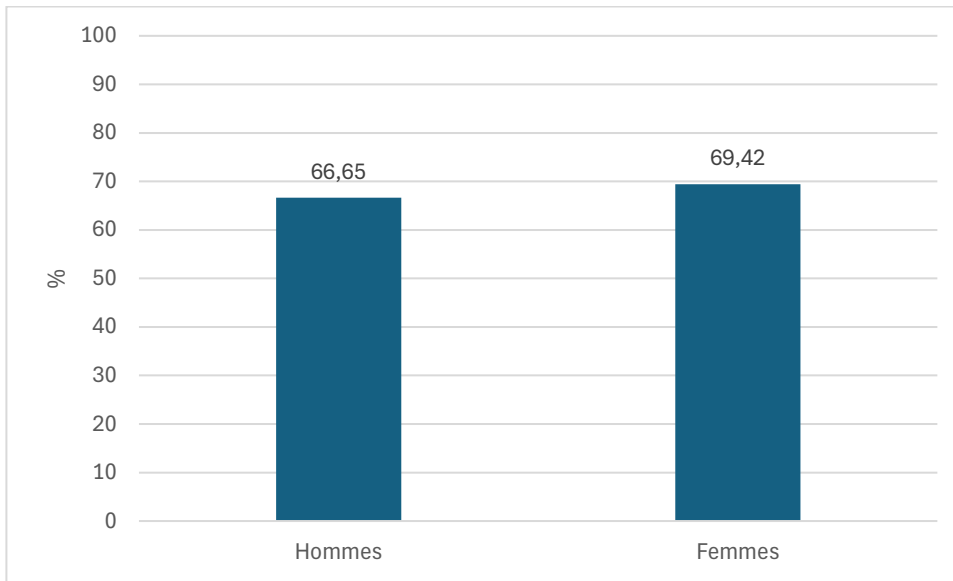
- **La situation d'emploi**

Il s'agit de notre variable dépendante. Elle comporte, comme mentionné plus haut, deux modalités : avoir un emploi ou non. Sur l'ensemble de notre échantillon, 133 personnes sont sans emploi et 284 en ont un, ce qui représente respectivement 32% et 68% de l'échantillon.

Le taux d'emploi des hommes 66,65% est plus bas que celui des femmes qui se situe à 69,42% comme on peut le voir sur la figure 4 ci-dessous. Cette faible différence dans l'emploi entre hommes et femmes est à l'opposé de ce qui est observé sur l'ensemble de la population belge¹².

¹²Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, (2022), « Monitoring socio-économique »

Figure 4 : Taux d'emploi selon le sexe

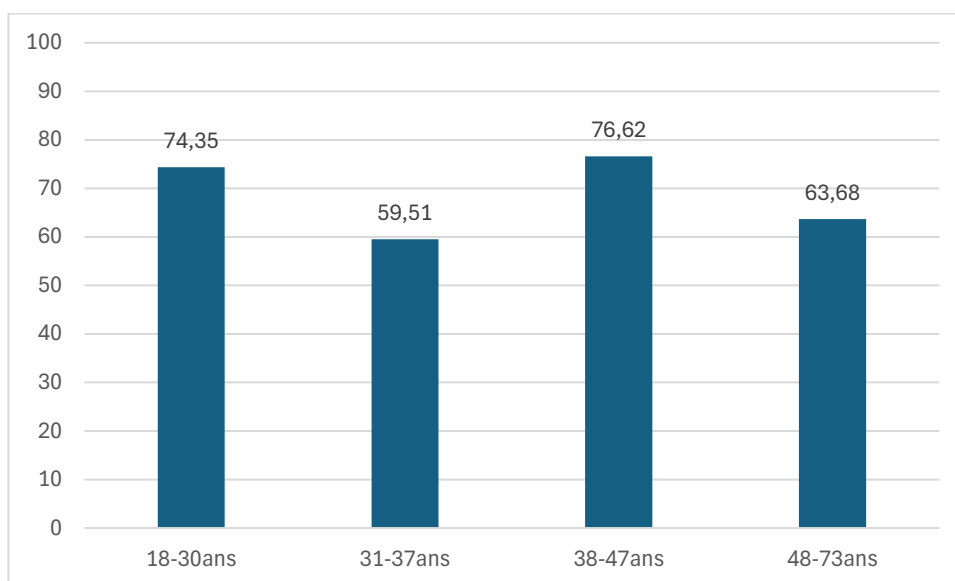


Source : Enquête POMBE, construction propre

La position d'une personne sur le marché du travail dépend aussi de la classe d'âge à laquelle elle appartient. La division de notre échantillon en quatre parties plus ou moins égale nous a permis d'avoir les classes d'âge : 18-30 ans, 31-37 ans, 38-47 ans et 48-73 ans. Comme on peut le voir sur la figure 12, c'est la tranche d'âge de 38-47 ans qui a le taux d'emploi le plus élevé, suivi de celle de 18-30 ans avec des taux supérieurs à 70%.

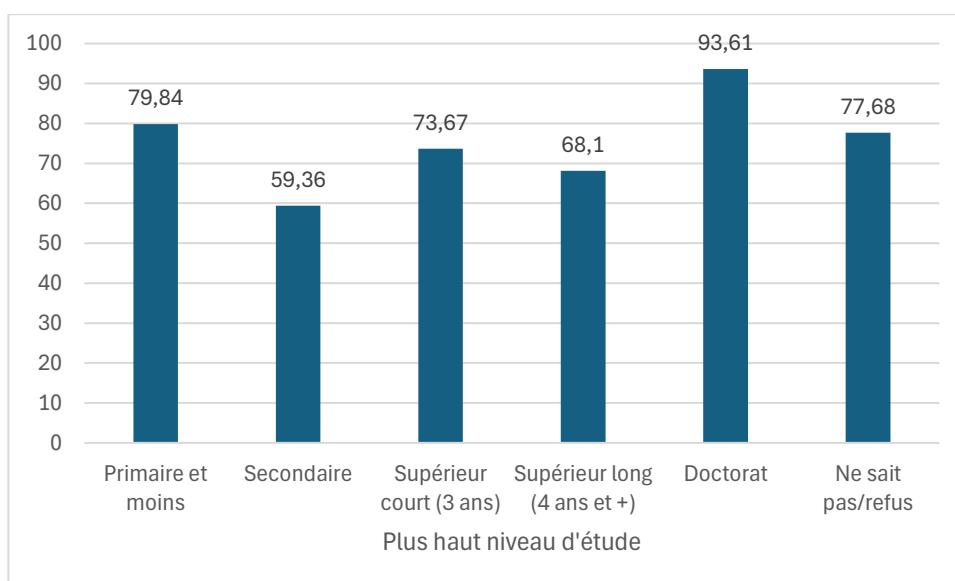
Les enquêtés disposant d'un doctorant sont pour 93,61% d'entre eux en emploi au cours du dernier mois précédant l'enquête. Le second taux le plus élevé est parmi ceux ayant un niveau primaire ou moins avec près de 80% d'entre eux en emploi. Ce sont donc les plus instruits et les moins instruits qui s'en sortent le mieux sur le marché du travail au sein de notre échantillon comme on peut le voir sur la figure 6 ci-dessous.

Figure 5 : Le taux d'emploi selon l'âge



Source : Enquête POMBE, construction propre

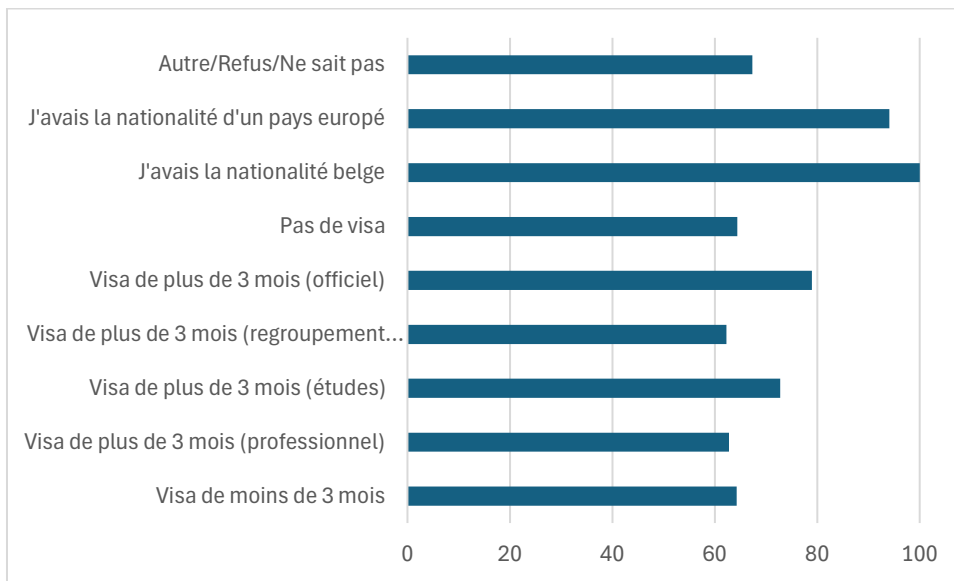
Figure 6 : Le taux d'emploi selon le plus haut niveau d'étude



Source : Enquête POMBE, construction propre.

Lorsqu'on croise la situation d'emploi avec le type de document de voyage on se rend compte sans surprise que ceux ayant la nationalité belge ou d'un pays de l'Union Européenne, ainsi que ceux ayant voyagé avec un visa de plus de 3 mois officiel ont des taux d'emploi supérieur ou égale à 80% comme on peut le voir dans la figure 7 ci-après.

Figure 7 : Le taux d'emploi selon la catégorie d'immigration



Source : Enquête POMBE, construction propre.

II. LES ANALYSES EXPLICATIVES

Dans l'optique de vérifier nos hypothèses nous allons effectuer 4 modèles de régression multiniveaux.

- Le modèle 1 est un modèle vide c'est-à-dire qu'il ne contient aucune variable explicative, il permet de déterminer la variance contextuelle ;
- Le modèle 2 intègre les variables explicatives contextuelles (la part d'étranger, le taux de chômage, la densité et la part d'emploi dans l'industrie), il va permettre de déterminer la variance qui est expliquée par les caractéristiques des communes ;
- Le modèle 3 intègre les variables explicatives individuelles uniquement (le pays d'obtention du plus haut diplôme, le niveau d'étude et la catégorie d'immigration). Les variables âge et sexe ont été retirées de ce modèle et du suivant afin que ces derniers puissent converger. Ce modèle va permettre de déterminer la variance qui est expliquée par les caractéristiques individuelles ;
- Le modèle 4 intègre à la fois les variables explicatives individuelles et contextuelles, il va permettre de déterminer l'effet de la commune de résidence sur l'insertion professionnelle en contrôlant pour les variables individuelles.

Tableau 5 : Les résultats des modèles de régression multiniveaux

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
Variance contextuelle	.4132195		.2334214		.5030936		.3113031	
ICC	.1115878		.066251		.1326387		.086445	
	coe	pva	coef	pvalue	coef	pvalue	coef	pvalue
		1						
Niveau_detude								
Primaire et moins					Ref	Ref	Ref	Ref
Secondaire					-.97473	0.264	-.96026	0.272
Supérieur court (3 ans)					-.61425	0.485	-.58243	0.508
Supérieur long (4 ans et +)					-.77756	0.386	-.77495	0.388
Doctorat					.669415	0.635	.62565	0.657
Ne sait pas/refus					-.56092	0.724	-.41958	0.792
Catégorie_immigration								
Visa de moins de 3 mois					Ref	Ref	Ref	Ref
Visa de plus de 3 mois (professionnel)					-.04612	0.949	-.01085	0.988
Visa de plus de 3 mois (études)					-.22438	0.571	-.28243	0.475
Visa de plus de 3 mois (regroupement familiale)					-.31393	0.414	-.37469	0.330
Visa de plus de 3 mois (officiel)					.268464	0.723	.18151	0.810
Pas de visa					-.07720	0.858	-.09495	0.825
J'avais la nationalité belge					13.0842	0.981	14.592	0.993
J'avais la nationalité d'un pays européen					.596763	0.618	.51242	0.665
Autre/Refus/Ne sait pas					-.29687	0.489	-.2764	0.516
Pays_diplome								
Belgique					Ref	Ref	Ref	Ref
Pays UE					-.03116	0.973	-.06273	0.945
Autres pays développés					-16.169	0.982	-19.268	0.991
Pays africains					-.57947**	0.034	-.58253**	0.034
Part_detranger								
			-.0528	0.114			-.05095	0.165
Taux_chomage								
			-.0145	0.632			-.02453	0.450
Densité								
			.00003	0.463			.00003	0.560
Emploi_industrie								
			-.1076**	0.040			-.1125*	0.054

*** p<0,01 **p<0,05 *p<0,1

Le modèle 1 présente une variance de l'intercept aléatoire au niveau de la commune de 0,4132195 et est significativement différente de zéro (p-value du test de comparaison avec un modèle logistique standard est de 0.0144). Cela indique que les communes diffèrent significativement dans leurs probabilités d'insérer professionnellement les migrants. La corrélation intra-classe (ICC) de ce modèle, qui correspond à la part de la variance expliquée par l'effet groupe (Pauline Givord et Marine Guillerm, 2016), est de 11,16%. L'analyse multiniveaux est par conséquent justifiée.

La variance de l'intercept aléatoire au niveau de la commune, du modèle 2 est égale à 0,2334214. Cela signifie qu'il existe des différences significatives entre les communes en termes de probabilité d'obtenir un emploi pour les migrants, même lorsque l'on contrôle pour les variables explicatives contextuelles citées plus haut. Mais la p-value du test de comparaison avec un modèle logistique standard n'est plus significative (0,1210). La corrélation intra-classe est de 6,62%, elle est inférieure de 4,54 points de pourcentage à celle du modèle vide. Des variables explicatives testées, seul le pourcentage d'emplois dans l'industrie a une influence négative significative sur l'insertion professionnelle des migrants. Ce qui infirme notre hypothèse 4. Ni la proportion d'étrangers, le taux de chômage ou la densité de population ne semblent influencer de manière significative la probabilité d'obtenir un emploi pour les migrants.

S'agissant du modèle 3, La variance de l'intercept aléatoire au niveau de la commune est égale à 0,5030936. Cela signifie qu'il existe des différences significatives entre les communes du modèle 3, même lorsque l'on contrôle pour les variables explicatives individuelles. La corrélation intra-classe est de 13,26%. Des variables introduites dans ce modèle, seule la variable pays d'obtention du diplôme a une influence significative sur l'insertion professionnelle. Les personnes ayant eu leur diplôme dans un pays africain ont moins de chance d'avoir un emploi que ceux ayant eu leur diplôme en Belgique.

Pour le modèle 4, la variance de l'intercept aléatoire au niveau de la commune est égale à 0,3113031. Cela signifie qu'il existe des différences significatives entre les communes en termes de probabilité d'obtenir un emploi pour les migrants, même lorsque l'on contrôle pour les variables explicatives individuelles et contextuelles. La corrélation intra-classe est de 8,6%. Les deux variables significatives dans les modèles 2 et 3 le sont aussi dans ce modèle. Seulement, le pays d'obtention du diplôme a un intervalle de confiance qui oscille entre un effet

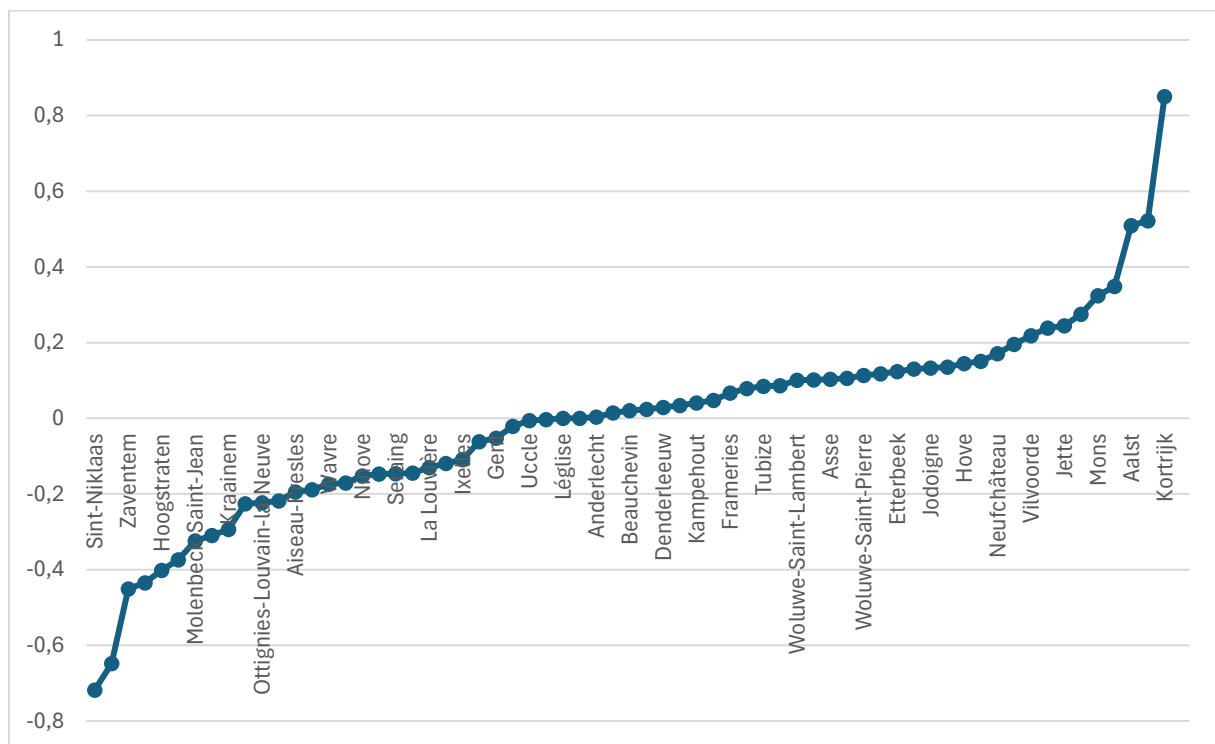
négatif et un effet positif et le seuil de significativité de la part d'emploi dans l'industrie diminue.

Les sorties de ces quatre modèles dans le logiciel Stata se trouvent en annexe.

On note une augmentation de la variance contextuelle et du coefficient de corrélation intra-classe avec l'introduction des variables individuelles. Les pourcentages élevés de la part de variance contextuelle montrent que des effets non observés des modèles sont encore dû à des caractéristiques des communes qu'il faut encore déterminer.

A partir du modèle 4, qui est le seul modèle qui contrôle à la fois les caractéristiques individuelles et contextuelles, on a analysé la part d'effet inexpliquée spécifique à chaque commune. A partir de la méthode des Best Linear Unbiased Predictor (BLUP), nous avons calculé les résidus de l'équation. La figure 8 représente les résultats de ce calcul.

Figure 8: Résidus du modèle 4



Source : Enquête POMBE, construction propre

Les communes avec des résidus négatifs correspondent à une moyenne de l'insertion professionnelle des migrants inférieure à la moyenne générale, toutes autres choses égales par ailleurs. Ainsi, les communes les plus éloignées de la moyenne négativement sont celles de Sint-Niklaas, Schoten, Zaventem et Saint-Gilles. A l'opposé, les communes les plus éloignées

de la moyenne mais positivement sont celles de Kortrijk, Koekelberg, Aalst et Court-Saint-Etienne.

CONCLUSION GENERALE ET DISCUSSION

L'objectif de cette dernière partie est d'apporter une réponse à notre question de recherche et de présenter les limites et les perspectives de ce travail. Pour ce faire nous allons dans un premier temps rappeler notre question de recherche et nos hypothèses. Deuxièmement, nous allons présenter les résultats de nos analyses pour chaque hypothèse. Et en dernier lieu il sera question de montrer les limites de l'étude.

Notre étude s'est articulée autour de la question suivante : la commune de résidence joue-t-elle un rôle dans l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique subsaharienne en Belgique ?

Des études réalisées en Suède, en Angleterre et en France et présentées dans notre revue de la littérature ; ont prouvé que le contexte local peut exercer une influence sur l'insertion professionnelle. De ces études nous avons relevé 5 caractéristiques du contexte local qui exercent une influence sur l'insertion professionnelle des migrants. A partir de ces 5 caractéristiques nous avons formulé 5 hypothèses dont 4 ont pu être testées avec les données disponibles. Ces 4 hypothèses sont :

- Hypothèse 1 : un taux de chômage bas au sein de la commune de résidence des migrants augmente les chances des migrants d'Afrique subsaharienne d'avoir un emploi ;
- Hypothèse 2 : la concentration d'immigrant d'Afrique subsaharienne au sein d'une commune défavorise l'insertion professionnelle de ces derniers au sein de cette commune ;
- Hypothèse 3 : une commune densément peuplée favorise l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique subsaharienne ;
- Hypothèse 4 : une forte proportion d'emploi dans l'industrie au sein d'une commune favorise l'insertion professionnelle des migrants d'Afrique subsaharienne.

Ces 4 hypothèses ont été testées grâce à quatre modèles multi-niveaux en contrôlant pour certaines variables individuelles. Les résultats de ces modèles ont mis en évidence deux variables significatives : le pays d'obtention du diplôme le plus élevé et la proportion d'emploi dans l'industrie. Ainsi, les hypothèses 1, 2 et 3 n'ont clairement pas été confirmées. En ce qui concerne l'hypothèse 4, les analyses ont montré un effet inverse de celui qui était espéré. La

concentration d'emploi dans l'industrie diminue les chances pour les migrants d'obtenir un emploi. Mais ce résultat va dans le sens de la théorie du dualisme du marché de l'emploi qui postule une concentration de certaines nationalités dans des secteurs d'activité spécifiques. Nos analyses montrent que dans le cas de notre échantillon le secteur d'activité qui insère le plus les migrants n'est pas l'industrie mais la corrélation entre les proportions d'emploi dans les différents secteurs d'activité dans chaque commune (Bevelander & Lundh, 2007), laisse penser qu'un autre secteur comme celui des services, par exemples, pourrait avoir un effet significativement positif sur l'insertion des migrants.

Un autre résultat de notre étude réside dans le fait que les modèles (particulièrement le modèle vide) ont mis en exergue une variance contextuelle significativement différente de zéro, preuve qu'il existe une différence entre les communes de l'échantillon dans la probabilité d'être en emploi pour les migrants subsahariens qui y résident, même en contrôlant pour les variables individuelles. Donc à la question de savoir si la commune de résidence joue un rôle dans l'insertion professionnelle des migrants subsahariens on peut répondre par l'affirmative.

De plus, l'utilisation des modèles multi-niveaux a permis de déterminer les communes ayant les parts inexpliquées de variance les plus extrêmes et qui pourraient donc nécessiter une étude plus approfondie.

S'agissant des limites de notre étude, on peut signaler le faible nombre d'observation dans certaines communes qui peut diminuer la fiabilité de l'estimation des paramètres. Aussi, la commune de résidence n'est pas forcément celle dans laquelle l'on travaille à cause de la périurbanisation et du développement des moyens de communication. Ainsi les caractéristiques de la commune de résidence qui sont prises pour un individu dans ce cas de figure ne reflèteront les véritables phénomènes en œuvre pour son insertion professionnelle.

En conclusion il est nécessaire d'approfondir la recherche sur l'effet de la commune sur l'insertion professionnelle des migrants. Ceci pourrait passer par la constitution d'un échantillon plus important avec plusieurs observations dans chaque commune ; par la recherche d'autres variables contextuelles à ajouter dans les modèles et par la prise en compte non pas de la commune de résidence mais de celle où l'individu travaille ou pourquoi pas une combinaison des deux.

BIBLIOGRAPHIE

- Analyse de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes réfugiés en situation de vulnérabilité, à partir de la perception des acteurs : Regards croisés sur les difficultés et les solutions d'une insertion réussie* (avec Cugny, F.). (2019). Institut de hautes études en administration publique. Université de Lausanne.
- Andan, O., Pochet, P., Routhier, J.-L., & Bernard, S. (s. d.). *Stratégies de localisation résidentielle des ménages et mobilité domicile-travail*.
- Andonirina, R., & Albert, P. (s. d.). *Accès à l'emploi et politique d'insertion professionnelle des migrants en Belgique : Le cas des migrants originaires de la République Démocratique du Congo*.
- Aubert, F. (s. d.). *Et si les choix résidentiels des ménages s'émançaient des contraintes de localisation liées à l'emploi...?*
- Beauchemin, C., Kabbanji, L., Sakho, P., & Schoumaker, B. (2013). *Migrations africaines : Le codéveloppement en questions*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.beauc.2013.01>
- Bélangier, A., Bingoly-Liworo, G., & Ledent, J. (2010). *Vitesse et facteurs explicatifs de l'entrée en emploi des immigrants récents au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique*. Institut national de la recherche scientifique Centre - Urbanisation Culture Société.
- Belgian Contact Point of the European Migration Network (2018). Labour market integration of third-country nationals in Belgium - EMN Report
- Bevelander, P., & Lundh, C. (2007). Employment Integration of Refugees : The Influence of Local Factors on Refugee Job Opportunities in Sweden. *SSRN Electronic Journal*.
<https://doi.org/10.2139/ssrn.958714>
- Bringé, A. (2020). *Manuel pratique d'analyse multiniveau*. Ined Éditions.
<https://doi.org/10.4000/books.ined.12777>

- Bruno, S., Eleonora, C., Albert, P. K., Nirina, R., & Tiziana, N. (s. d.). *Integration of Congolese migrants in the European labour market & re-integration in DR Congo*.
- Clark, K., Garratt, L., Li, Y., Lymperopoulou, K., & Shankley, W. (2019). Local deprivation and the labour market integration of new migrants to England. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 45(17), 3260-3282. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2018.1481000>
- Carricano, M. X., 1976-... (2010). *Analyse de données avec SPSS* (2e éd.). Pearson education. <https://ils.bib.uclouvain.be/global/documents/1600544>
- (source : rapport de l'enquête Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais, P.29).
- Dominique Tabutin, Bruno Schoumaker, (2020). La démographie de l'Afrique subsaharienne au XXIe siècle. Bilan des changements de 2000 à 2020, perspectives et défis d'ici 2050 ; Population 2020-2 et 3.
- Dupray, A., & Gasquet, C. (2004). L'empreinte du contexte régional sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Formation Emploi*, 87(1), 29-44. <https://doi.org/10.3406/forem.2004.1669>
- Fenton, S. (2007). Chapitre 6. Regards sur l'intégration des jeunes immigrés en Suisse. In OCDE, *De l'immigration à l'intégration : Des solutions locales à un défi mondial* (p. 309-347). Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/9789264028982-9-fr>
- Fondation Roi Baudouin. (2017). Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais.
- Givord P. & Guillerme M. (2016). Les modèles multiniveaux. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.
- Héran, F. (2018). L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes: *Population & Sociétés*, N° 558(8), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.558.0001>

- Herman, B., & Rea, A. (2017). La longue et sinueuse route vers l'emploi : Les carrières d'insertion professionnelle des réfugiés sur le marché du travail en Belgique. *Revue européenne des migrations internationales*, 33(4), 109-134. <https://doi.org/10.4000/remi.9467>
- Institut bruxellois de Statistiques et d'analyses (2022). Méthodologie—Caractéristiques de l'emploi. https://ibsa.brussels/sites/default/files/documents/meth_7-5_fr_2212.pdf
- Kagné Bonaventure (1998), Représentations de l'immigration en Belgique. *Quaderni*, 36 pp. 97-111.
- Kagné, B., & Martiniello, M. (2001). L'immigration subsaharienne en Belgique: *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1721(16), 5-49. <https://doi.org/10.3917/cris.1721.0005>
- Lessault, D., & Beauchemin, C. (2009). Ni invasion, ni exode : Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne. *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1), 163-194. <https://doi.org/10.4000/remi.4889>
- Manço, A., & Scheurette, L. (2021). *Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations*.
- OCDE. (2019). *Des emplois de qualité pour tous dans un monde du travail en mutation : La stratégie de l'OCDE pour l'emploi*. OECD. <https://doi.org/10.1787/4e6a92fa-fr>
- McAuliffe, M. et A. Triandafyllidou (éd.), 2021. *Rapport État de la migration dans le monde 2022*. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève
- Phongi Kingiela, Albert. (2014) *Emploi, transferts d'argent et investissements des migrants congolais installés en Europe : quel est le rôle des attentes familiales?*. Prom. : Schoumaker , Bruno <http://hdl.handle.net/2078.1/153265>
- Rajotte, T. (2019). *Les méthodes d'analyse en recherche quantitative : Une introduction aux principaux outils disponibles pour le chercheur* [Application/pdf]. <https://doi.org/10.13096/RFRE.V5N1.132>
- Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrés en France : Inégalités et segmentation: *Revue française de sociologie*, Vol. 47(1), 3-48. <https://doi.org/10.3917/rfs.471.0003>

Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, (2022), « Monitoring socio-économique »

Sironi, A. C. Bauloz and M. Emmanuel (eds.), 2019. *Glossary on Migration*. International Migration Law, No. 34. International Organization for Migration (IOM), Geneva.

SPF Intérieur - Direction générale Institutions et Population. (2020d). *Qu'est-ce que le Registre national des personnes physiques?* Institutions et Population -Registre National.

<https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/registre-national/faq/questce-que-le-registre-national-des-personnes-physiques/>

Vause, S. (2011). Différences de genre en matière de mobilité professionnelle des migrants congolais (RDC) en Belgique. *Espace populations sociétés*, 2011/2, 195-213.

<https://doi.org/10.4000/eps.5160>

Vogiazides, L., & Mondani, H. (2020). A geographical path to integration? Exploring the interplay between regional context and labour market integration among refugees in Sweden. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46(1), 23-45.

<https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1588717>

View.brussel, 2019 Etat des lieux : le marché de l'emploi en région bruxelloise.

https://www.actiris.brussels/media/0rkh1yhg/le-march%C3%A9-de-l-emploi-en-r%C3%A9gion-bruxelloise-_avril-2019-h-490305CE.pdf

Vultur, M. (2009). *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes désengagés analyse du programme d'intervention de La réplique*. Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société.

ANNEXES

1. Les communes de l'étude

	Communes	Effectifs	Effectifs (%)
1	Anderlecht	28	6,78
2	Bruxelles	31	7,51
3	Etterbeek	8	1,94
4	Evere	3	0,73
5	Forest	5	1,21
6	Ganshoren	8	1,94
7	Ixelles	8	1,94
8	Jette	7	1,69
9	Koekelberg	9	2,18
10	Molenbeck-Saint-Jean	11	2,66
11	Saint-Gilles	3	0,73
12	Schaerbeek	12	2,91
13	Uccle	6	1,45
14	Woluwe-Saint-Lambert	3	0,73
15	Woluwe-Saint-Pierre	2	0,48
16	Wavre	6	1,45
17	Beauchevin	1	0,24
18	Chaumont-Gistoux	1	0,24
19	Ottignies-Louvain-la-Neuve	1	0,24
20	Hélicine	2	0,48
21	Ramillies	2	0,48
22	Jodoigne	5	1,21
23	Grez-Doiceau	1	0,24
24	Chastre	1	0,24
25	Tubize	6	1,45
26	Court-Saint-Etienne	6	1,45
27	Sint-Pieters-Leeuw	1	0,24
28	Asse	7	1,69
29	Opwijk	4	0,97

30	Vilvoorde	4	0,97
31	Kampehout	1	0,24
32	Zaventem	5	1,21
33	Kraainem	4	0,97
34	Anvers	14	3,39
35	Turnhout	14	3,39
36	Hoogstraten	2	0,48
37	Hove	2	0,48
38	Edegem	4	0,97
39	Schoten	4	0,97
40	Leuven	5	1,21
41	Liège	29	7,02
42	Herstal	4	0,97
43	Seraing	11	2,66
44	Flémalle	1	0,24
45	Namur	5	1,21
46	Gembloux	11	2,66
47	Charleroi	10	2,42
48	Châtelet	1	0,24
49	Fleurus	4	0,97
50	Aiseau-Presles	1	0,24
51	Libramont-Chevigny	7	1,69
52	Neufchâteau	3	0,73
53	Paliseul	1	0,24
54	Léglise	1	0,24
55	Mons	5	1,21
56	Frameries	1	0,24
57	Braine-le-Comte	7	1,69
58	La Louvière	4	0,97
59	Kortrijk	13	3,15
60	Gent	9	2,18
61	Sint-Niklaas	8	1,94
62	Aalst	20	4,84

63	Ninove	8	1,94
64	Denderleeuw	1	0,24
65	Oudenaarde	1	0,24

2. Les résultats du modèle 1 dans le logiciel Stata

```
. meqrlogit emploi_rec || Commune:, variance
```

```
Refining starting values:
```

```
Iteration 0: log likelihood = -253.13372
Iteration 1: log likelihood = -252.54637
Iteration 2: log likelihood = -251.67315
```

```
Performing gradient-based optimization:
```

```
Iteration 0: log likelihood = -251.67315
Iteration 1: log likelihood = -251.65279
Iteration 2: log likelihood = -251.65276
Iteration 3: log likelihood = -251.65276
```

```
Mixed-effects logistic regression      Number of obs   =    413
Group variable: Commune                Number of groups =    65

Obs per group:
      min =    1
      avg =   6.4
      max =   31
```

```
Integration points =    7              Wald chi2(0)    =    .
Log likelihood = -251.65276           Prob > chi2     =    .
```

emploi_rec	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
_cons	.9222079	.1578758	5.84	0.000	.6127769 1.231639

Random-effects Parameters	Estimate	Std. Err.	[95% Conf. Interval]
Commune: Identity			
var(_cons)	.4132195	.2928471	.1030238 1.657388

```
LR test vs. logistic model: chibar2(01) = 4.78      Prob >= chibar2 = 0.0144
```

```
.
end of do-file
```

```
. do "C:\Users\SOBZEW-1\AppData\Local\Temp\STD7548_000000.tmp"
```

```
. estat icc
```

```
Residual intraclass correlation
```

Level	ICC	Std. Err.	[95% Conf. Interval]
Commune	.1115878	.0702573	.0303646 .3350115

3. Les résultats du modèle 2 dans le logiciel Stata

```
. meqrlogit emploi_rec Part_detranger Taux_chomage Densité Emploi_industrie || Commune:, variance
```

Refining starting values:

```
Iteration 0: log likelihood = -250.30875
Iteration 1: log likelihood = -248.25506
Iteration 2: log likelihood = -248.16149
```

Performing gradient-based optimization:

```
Iteration 0: log likelihood = -248.16149
Iteration 1: log likelihood = -248.16139
Iteration 2: log likelihood = -248.16139
```

```
Mixed-effects logistic regression      Number of obs   =      413
Group variable: Commune                Number of groups =       65

Obs per group:
      min =          1
      avg =         6.4
      max =         31

Integration points =      7            Wald chi2(4)    =      7.03
Log likelihood = -248.16139          Prob > chi2    =      0.1343
```

emploi_rec	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Part_detranger	-.0528381	.0334763	-1.58	0.114	-.1184504	.0127741
Taux_chomage	-.0144989	.030265	-0.48	0.632	-.0738173	.0448194
Densité	.0000326	.0000444	0.73	0.463	-.0000545	.0001196
Emploi_industrie	-.1076229	.0523063	-2.06	0.040	-.2101414	-.0051043
_cons	2.568995	.6933884	3.70	0.000	1.209979	3.928011

Random-effects Parameters	Estimate	Std. Err.	[95% Conf. Interval]	
Commune: Identity				
var(_cons)	.2334214	.2521054	.0281064	1.938544

LR test vs. logistic model: $\text{chibar2}(01) = 1.37$ Prob >= $\text{chibar2} = 0.1210$

.
end of do-file

```
. do "C:\Users\SOBZEW~1\AppData\Local\Temp\STD7548_000000.tmp"
```

```
. estat icc
```

Residual intraclass correlation

Level	ICC	Std. Err.	[95% Conf. Interval]	
Commune	.066251	.0668135	.008471	.3707711

4. Les résultats du modèle 3 dans le logiciel Stata

```
. xi:megrlgit emploi_rec i.Niveau_detude i.Catégorie_immigration i.Pays_diplome || Commune:, variance
i.Niveau_detude   _INiveau_de_2-97      (naturally coded; _INiveau_de_2 omitted)
i.Catégorie_i-n   _ICatégori_1-9       (naturally coded; _ICatégori_1 omitted)
i.Pays_diplome    _IPays_dipl_1-4       (naturally coded; _IPays_dipl_1 omitted)
```

Refining starting values:

```
Iteration 0:  log likelihood = -246.15397
Iteration 1:  log likelihood = -241.17143
Iteration 2:  log likelihood = -240.03939
```

Performing gradient-based optimization:

```
Iteration 0:  log likelihood = -240.03939
Iteration 1:  log likelihood = -238.87403
Iteration 2:  log likelihood = -238.67647
Iteration 3:  log likelihood = -238.66537
Iteration 4:  log likelihood = -238.6632
Iteration 5:  log likelihood = -238.66271
Iteration 6:  log likelihood = -238.66259
numerical derivatives are approximate
nearby values are missing
Iteration 7:  log likelihood = -238.66256
Iteration 8:  log likelihood = -238.66256 (backed up)
```

```
Mixed-effects logistic regression      Number of obs   =      411
Group variable: Commune                Number of groups =      65
```

```
Obs per group:
      min =      1
      avg =     6.3
      max =     31
```

```
Integration points =      7                Wald chi2(16)   =     12.77
Log likelihood = -238.66256                Prob > chi2     =     0.6896
```

emploi_rec	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
_INiveau_de_3	-.9747367	.8719205	-1.12	0.264	-2.683669	.7341961
_INiveau_de_4	-.6142589	.8797969	-0.70	0.485	-2.338629	1.110111
_INiveau_de_5	-.777756	.8972689	-0.87	0.386	-2.536175	.9810548
_INiveau_de_6	.6694148	1.410625	0.47	0.635	-2.095359	3.434188
_INiveau_de_97	-.5609216	1.586566	-0.35	0.724	-3.670533	2.54869
_ICatégori_2	-.0461195	.7175456	-0.06	0.949	-1.452483	1.360244
_ICatégori_3	-.2243828	.3958143	-0.57	0.571	-1.000165	.551399
_ICatégori_4	-.3139302	.3843512	-0.82	0.414	-1.067245	.4393843
_ICatégori_5	.268464	.7574409	0.35	0.723	-1.216093	1.753021
_ICatégori_6	-.0772061	.4326572	-0.18	0.858	-.9251987	.7707865
_ICatégori_7	13.08422	556.1115	0.02	0.981	-1076.874	1103.043
_ICatégori_8	.5967635	1.195645	0.50	0.618	-1.746658	2.940185
_ICatégori_9	-.2968691	.4286725	-0.69	0.489	-1.137052	.5433135
_IPays_dipl_2	-.0311599	.9084168	-0.03	0.973	-1.811624	1.749304
_IPays_dipl_3	-16.16862	725.6045	-0.02	0.982	-1438.327	1405.99
_IPays_dipl_4	-.5794704	.2738545	-2.12	0.034	-1.116215	-.0427254
_cons	2.147891	.9487131	2.26	0.024	.2884479	4.007335

Random-effects Parameters	Estimate	Std. Err.	[95% Conf. Interval]	
Commune: Identity				
var(_cons)	.5030936	.3394875	.1340473	1.888163

LR test vs. logistic model: $\text{chibar2}(01) = 6.07$ Prob >= $\text{chibar2} = 0.0069$

end of do-file

. do "C:\Users\SOBZEW-1\AppData\Local\Temp\STD7548_000000.tmp"

. estat icc

Residual intraclass correlation

Level	ICC	Std. Err.	[95% Conf. Interval]	
Commune	.1326387	.0776328	.0391503	.3646488

5. Les résultats du modèle 4 dans le logiciel Stata

```

Mixed-effects logistic regression      Number of obs   =      411
Group variable: Commune                Number of groups =      65

Obs per group:
      min =      1
      avg =     6.3
      max =     31

Integration points =      7            Wald chi2(20)   =     18.92
Log likelihood = -235.2184           Prob > chi2    =     0.5271

```

emplo_i_rec	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
_INiveau_de_3	-.9602594	.8736361	-1.10	0.272	-2.672555	.7520359
_INiveau_de_4	-.5824357	.8802476	-0.66	0.508	-2.307689	1.142818
_INiveau_de_5	-.7749541	.8982846	-0.86	0.388	-2.535559	.9856513
_INiveau_de_6	.6256537	1.410687	0.44	0.657	-2.139241	3.390549
_INiveau_de_97	-.4195814	1.590261	-0.26	0.792	-3.536436	2.697273
_ICategori_2	-.0108468	.7139001	-0.02	0.988	-1.410065	1.388372
_ICategori_3	-.2824315	.3954662	-0.71	0.475	-1.057531	.4926681
_ICategori_4	-.3746891	.3847698	-0.97	0.330	-1.128824	.3794459
_ICategori_5	.1815128	.7541869	0.24	0.810	-1.296666	1.659692
_ICategori_6	-.0949539	.4303539	-0.22	0.825	-.938432	.7485241
_ICategori_7	14.59213	1558.358	0.01	0.993	-3039.733	3068.917
_ICategori_8	.5124238	1.182668	0.43	0.665	-1.805563	2.830411
_ICategori_9	-.2763674	.4257804	-0.65	0.516	-1.110882	.5581468
_IPays_dipl_2	-.0627262	.9097287	-0.07	0.945	-1.845762	1.720309
_IPays_dipl_3	-19.26831	1735.319	-0.01	0.991	-3420.431	3381.894
_IPays_dipl_4	-.5825265	.2741511	-2.12	0.034	-1.119853	-.0452002
Part_detraner	-.0509494	.0366679	-1.39	0.165	-.1228172	.0209183
Taux_chomage	-.0245343	.0324748	-0.76	0.450	-.0881839	.0391152
Densite	.0000288	.0000494	0.58	0.560	-.000068	.0001255
Emploi_industrie	-.11253	.0583823	-1.93	0.054	-.2269573	.0018973
_cons	3.994993	1.202005	3.32	0.001	1.639107	6.350878

Random-effects Parameters	Estimate	Std. Err.	[95% Conf. Interval]	
Commune: Identity				
var(_cons)	.3113031	.2978495	.0477275	2.030479

LR test vs. logistic model: chibar2(01) = 1.99 Prob >= chibar2 = 0.0790

end of do-file

. do "C:\Users\SOBZEW-1\AppData\Local\Temp\STD7548_000000.tmp"

. estat icc

Residual intraclass correlation

Level	ICC	Std. Err.	[95% Conf. Interval]	
Commune	.086445	.0755593	.0143	.3816441

